

COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

BUDGET 2011

TABLE DES MATIERES	PAGES
COMMENTAIRES SUR LE BUDGET 2010	2 - 7
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	8
1 Administration générale	9 - 13
2 Finances	14 - 17
3 Domaines et bâtiments	18 - 30
4 Travaux	31 - 35
5 Instruction publique et cultes	36 - 40
6 Sécurité publique	41 - 43
7 Sécurité sociale	44 - 47
CHARGES ET REVENUS PAR NATURE	48 - 54
PLAN DES INVESTISSEMENTS	55 - 56
SITUATION DES EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	57 - 58
PREVISION DES AMORTISSEMENTS	59 - 60
DECISION	61

**COMMENTAIRES SUR LE
BUDGET 2011**

AU CONSEIL COMMUNAL

LE MONT

Préavis municipal relatif au budget 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour l'établissement de ce budget, la Municipalité a analysé l'exercice 2009 et tenu compte de la situation intermédiaire au 1er septembre 2010.

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart en Fr.	en %
Revenus	32'298'613.00	28'485'172.00	+ 3'813'441.00	+ 13.39
Prélèvements s/fonds et financements spéciaux	-3'179'350.00	-748'000.00		
Ecritures internes	-867'160.00	-851'500.00		
Revenus épurés *	28'252'103.00	26'885'672.00	+ 1'366'431.00	+ 5.08
Charges	34'629'104.00	31'772'095.00	+ 2'857'009.00	+ 8.99
Amortissements	-4'136'975.00	-2'066'953.00		
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-262'343.00	-263'602.00		
Ecritures internes	-867'160.00	-851'500.00		
Charges épurées *	29'362'626.00	28'590'040.00	+ 772'586.00	+ 2.70
Excédent de revenus (-) / charges	2'330'491.00	3'286'923.00		

* Revenus et charges avec effets sur les liquidités

Les commentaires des comptes, précédés d'un astérisque, se trouvent directement après chaque dicastère.

BUDGET 2011 - RECAPITULATION

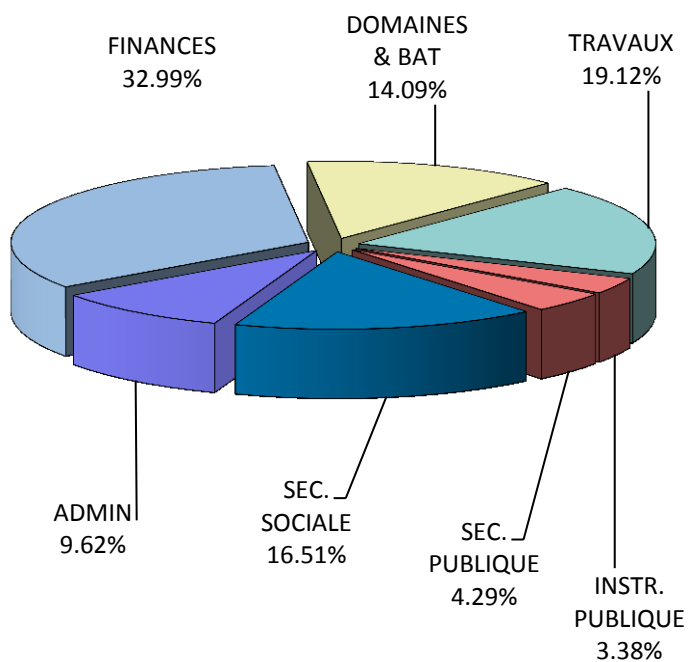
DICASTERES	BUDGET 2011				BUDGET 2010				COMPTES 2009			
	Charges	%	Produits	%	Charges	%	Produits	%	Charges	%	Produits	%
ADMINISTRATION GENERALE	3'331'580.00	9.621	34'900.00	0.108	3'053'400.00	9.610	33'300.00	0.117	2'128'388.37	7.108	108'950.20	0.366
FINANCES	11'422'556.00	32.985	26'580'194.00	82.295	6'528'589.00	20.548	23'732'992.00	83.317	6'177'278.63	20.629	24'104'936.00	81.008
DOMAINES ET BATIMENTS	4'879'230.00	14.090	2'604'225.00	8.063	4'272'080.00	13.446	1'937'880.00	6.803	4'312'674.15	14.402	1'994'079.65	6.701
TRAVAUX	6'622'770.00	19.125	1'733'700.00	5.368	6'310'400.00	19.861	1'854'500.00	6.510	6'298'352.82	21.034	2'561'796.15	8.609
INSTRUCTION PUBLIQUE	1'170'780.00	3.381	207'100.00	0.641	2'326'606.00	7.323	141'500.00	0.497	1'797'523.38	6.003	123'898.10	0.416
SECURITE PUBLIQUE	1'485'370.00	4.289	90'000.00	0.279	1'496'080.00	4.709	85'000.00	0.298	1'495'091.65	4.993	338'742.20	1.138
SECURITE SOCIALE	5'716'818.00	16.509	1'048'494.00	3.246	7'784'940.00	24.502	700'000.00	2.457	7'734'664.70	25.830	523'723.00	1.760
	34'629'104.00	100.00	32'298'613.00	100.00	31'772'095.00	100.00	28'485'172.00	100.00	29'943'973.70	100.00	29'756'125.30	100.00
EXCEDENT REVENUS / CHARGES			2'330'491.00				3'286'923.00				187'848.40	
	34'629'104.00		34'629'104.00		31'772'095.00		31'772'095.00		29'943'973.70		29'943'973.70	

ECARTS NETS DES CHARGES ET REVENUS PAR DICASTERE

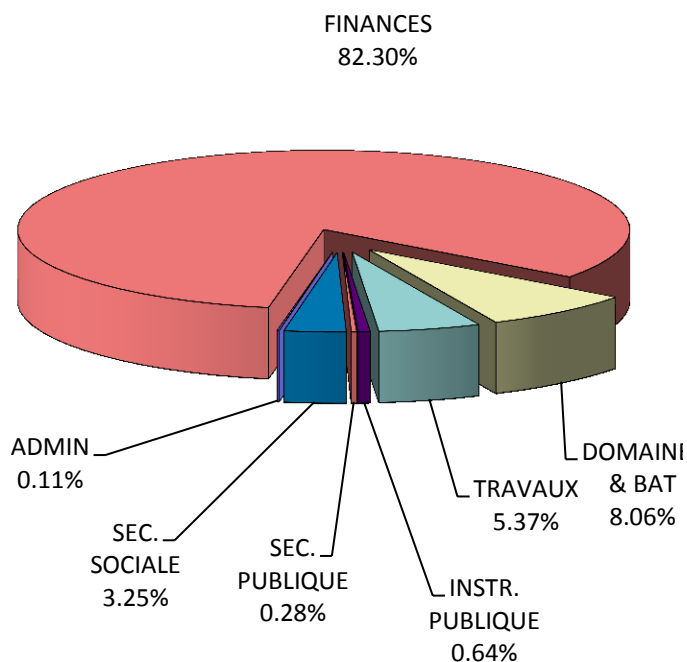
Dicastères	Budget 2011		Budget 2010		Diff. Ecart B11/B10
	charges	revenus	charges	revenus	
ADMINISTRATION	3'331'580.00	34'900.00	3'053'400.00	33'300.00	276'580.00
FINANCES	11'422'556.00	26'580'194.00	6'528'589.00	23'732'992.00	2'046'765.00
DOMAINES & BATIMENTS	4'879'230.00	2'604'225.00	4'272'080.00	1'937'880.00	-59'195.00
TRAVAUX	6'622'770.00	1'733'700.00	6'310'400.00	1'854'500.00	433'170.00
INSTRUCTION PUBLIQUE	1'170'780.00	207'100.00	2'326'606.00	141'500.00	-1'221'426.00
SECURITE PUBLIQUE	1'485'370.00	90'000.00	1'496'080.00	85'000.00	-15'710.00
SECURITE SOCIALE	5'716'818.00	1'048'494.00	7'784'940.00	700'000.00	-2'416'616.00
Totaux	34'629'104.00	32'298'613.00	31'772'095.00	28'485'172.00	-956'432.00
Excédent revenus / charges		2'330'491.00		3'286'923.00	-956'432.00
	34'629'104.00	34'629'104.00	31'772'095.00	31'772'095.00	

Le signe négatif (-) dans la colonne des écarts équivaut à une économie de charges et / ou à une recette supplémentaire au budget 2011 par rapport au budget 2010.

Budget 2011 - Charges par dicastère



Budget 2011 - Revenus par dicastère



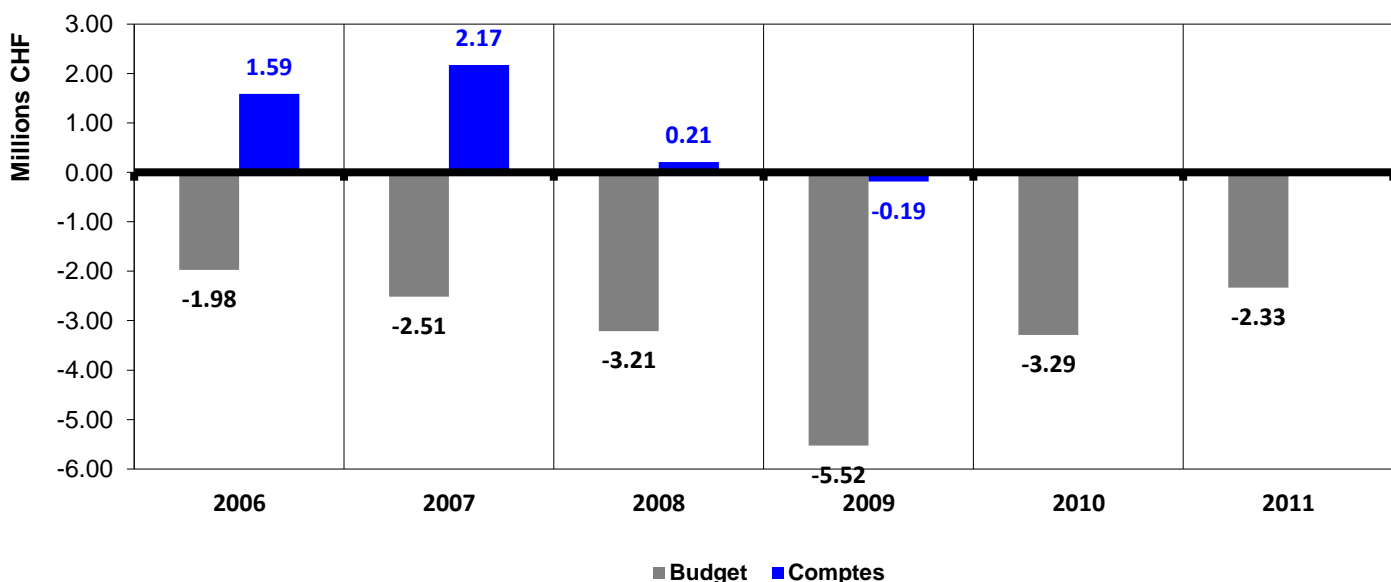
ECARTS DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2011	Budget 2010	Ecart net en Fr.	En %
Charges par nature					
30	Autorités et personnel	5'243'080.00	5'043'460.00	199'620.00	3.96%
31	Biens, services, marchandises	8'232'790.00	7'296'300.00	936'490.00	12.84%
32	Intérêts passifs	900'000.00	738'100.00	161'900.00	21.93%
33	Amortissements	4'136'975.00	2'066'953.00	2'070'022.00	100.15%
35	Rbts et subv. Collectivités publiques	13'611'456.00	14'287'780.00	-676'324.00	-4.73%
36	Aides et subventions	1'375'300.00	1'224'400.00	150'900.00	12.32%
38	Attributions aux fonds spéciaux	262'343.00	263'602.00	-1'259.00	-0.48%
39	Imputations internes	867'160.00	851'500.00	15'660.00	1.84%
3	Charges	34'629'104.00	31'772'095.00	2'857'009.00	8.99%

Revenus par nature					
40	Impôts	21'414'000.00	21'278'500.00	135'500.00	0.64%
41	Patentes, concessions	254'000.00	253'500.00	500.00	0.20%
42	Revenus du patrimoine	915'115.00	923'930.00	-8'815.00	-0.95%
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'202'700.00	1'264'050.00	-61'350.00	-4.85%
44	Parts à des recettes cantonales	480'000.00	400'000.00	80'000.00	20.00%
45	Participations et rbts collectivités publiques	3'911'288.00	2'722'192.00	1'189'096.00	43.68%
46	Autres participations et subventions	75'000.00	43'500.00	31'500.00	72.41%
48	Prélèvements sur fonds spéciaux	3'179'350.00	748'000.00	2'431'350.00	325.05%
49	Imputations internes	867'160.00	851'500.00	15'660.00	1.84%
4	Revenus	32'298'613.00	28'485'172.00	3'813'441.00	13.39%

Le signe négatif (-) dans la colonne des écarts équivaut à une économie de charges et / ou à une recette supplémentaire au budget 2011 par rapport au budget 2010.

Comparaison de l'excédent budget-comptes 2006 - 2011

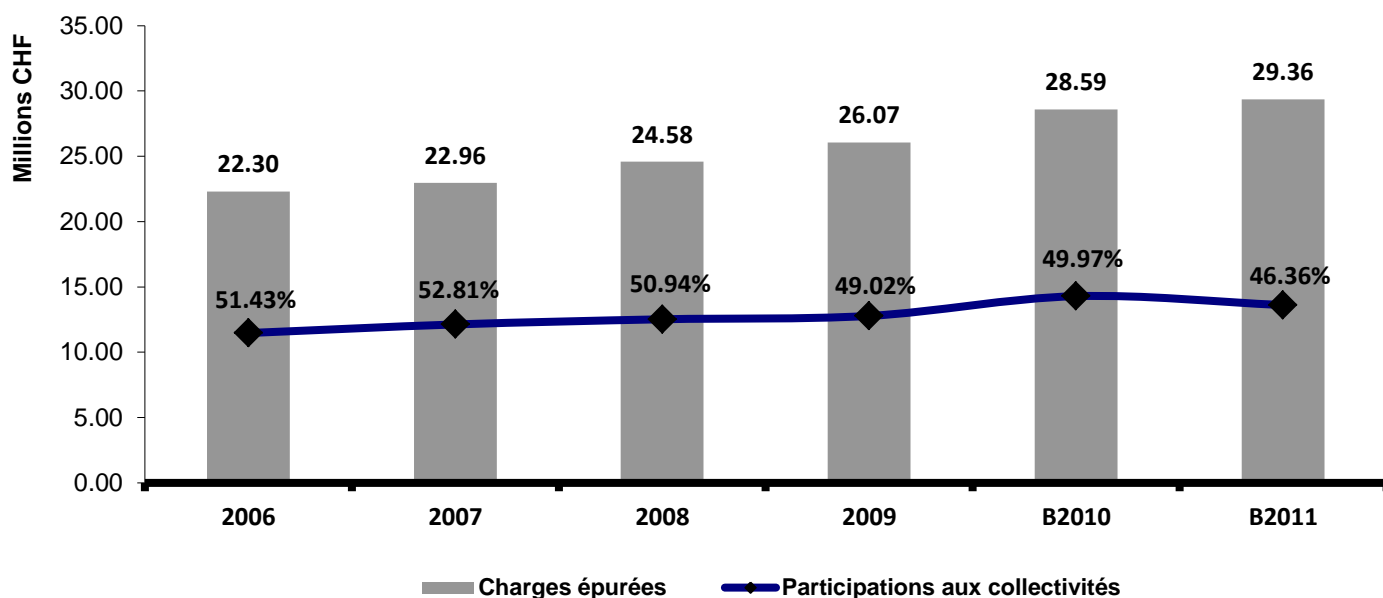


PARTICIPATIONS AUX COLLECTIVITES PUBLIQUES

Compte	Désignation	Budget 2011	Budget 2010	Ecart net en Fr.	En %
Participations et subventions à des collectivités publiques					
351	Canton	5'815'812.00	8'203'846.00	-2'388'034.00	-29.11%
352	Communes et associations de communes	7'795'644.00	6'083'934.00	1'711'710.00	28.13%
Participation totale		13'611'456.00	14'287'780.00	-676'324.00	-4.73%
En % des charges épurées		46.36%	49.97%		

Le signe négatif (-) dans la colonne des écarts équivaut à une économie de charges et / ou à une recette supplémentaire au budget 2011 par rapport au budget 2010.

Poids des charges cantonales et associations de communes 2006 - 2011



FLUX FINANCIERS PREVISIONNELS

DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	BUDGET 2011	BUDGET 2010
Excédent des revenus / charges (-)	-2'330'491.00	-3'286'923.00
+ Charges sans influence sur les liquidités		
33 Amortissements	4'136'975.00	2'066'953.00
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	262'343.00	263'602.00
39 Imputations internes	867'160.00	851'500.00
./. Revenus sans influence sur les liquidités		
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-3'179'350.00	-748'000.00
49 Imputations internes	-867'160.00	-851'500.00
MARGE D'AUTOFINANCEMENT / insuffisance (-)	-1'110'523.00	-1'704'368.00
INVESTISSEMENTS		
Dépenses d'investissement	-24'000'000.00	-20'000'000.00
Remboursement d'emprunt	-2'000'000.00	-2'000'000.00
Renouvellement d'emprunt + investissements	15'000'000.00	19'800'000.00
FLUX DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-11'000'000.00	-2'200'000.00
SORTIE DE FONDS PREVISIBLE	-12'110'523.00	-3'904'368.00

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'331'580.00	34'900.00	3'053'400.00	33'300.00	2'128'388.37	108'950.20
101	Conseil communal	45'000.00	-	45'000.00	-	33'542.65	-
101.3003	Jetons présence, commissions, votations	32'000.00		32'000.00		22'290.00	
101.3170	Frais réception Bureau du Conseil communal	2'000.00		2'000.00		1'052.65	
101.3069	Indemnités Bureau et secrétariat du Conseil communal	11'000.00		11'000.00		10'200.00	
102	Municipalité	350'000.00	-	290'000.00	-	290'000.00	-
* 102.3003	Indemnités Municipaux	350'000.00		290'000.00		290'000.00	
110	Administration communale	248'500.00	6'900.00	190'300.00	5'800.00	151'506.74	5'337.20
110.3012	Frais de recensements	-		1'500.00		-	
110.3061	Utilisation véhicules privés	1'000.00		800.00		959.00	
110.3102	Frais d'insertions	21'000.00		23'000.00		20'497.70	
* 110.3102.01	Abonnements périodiques et documentation	3'500.00		-		-	
* 110.3111	Achat mobilier	82'000.00		-		-	
110.3151	Entretien mobilier et machines de bureau	2'500.00		4'000.00		2'153.85	
110.3170	Débours divers, réceptions	50'000.00		52'000.00		36'586.65	
110.3181	Frais de port, CCP	19'000.00		20'000.00		19'262.10	
110.3182	Frais téléphones	16'000.00		19'000.00		14'545.95	
* 110.3183	Frais administration	21'000.00		35'000.00		35'206.79	
* 110.3183.01	Frais bancaires	5'500.00		-		-	
* 110.3184	Frais de contentieux et de poursuites	3'000.00		-		-	
* 110.3185	Honoraires fiduciaire + notaires + avocats	24'000.00		35'000.00		22'294.70	
110.4311	Emoluments, actes de mœurs		5'000.00		3'400.00		3'370.00
110.4313	Naturalisations		1'400.00		1'400.00		1'350.00
110.4352	Ventes d'imprimés et matériel		500.00		1'000.00		617.20
120	Economat	25'000.00	-	20'000.00	-	15'261.90	-
* 120.3101	Imprimés et fournitures de bureau (y.c. Cons. communal)	25'000.00		20'000.00		15'261.90	

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
130	Personnel et assurances	933'080.00	-	887'600.00	-	867'382.98	33'180.50
* 130.3011	Salaires	523'000.00		495'000.00		474'814.30	
* 130.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	67'600.00		62'300.00		62'198.65	
130.3035	Allocations familiales	1'080.00		1'100.00		1'080.00	
130.3040	Caisse de pensions	83'400.00		79'200.00		74'271.60	
* 130.3069	Indemnités au personnel	25'000.00		23'000.00		24'394.40	
130.3050	Assurance maladie	62'000.00		60'000.00		59'073.15	
130.3050.01	Assurance accidents	128'000.00		125'000.00		130'016.58	
130.3186	Assurance responsabilité civile	43'000.00		42'000.00		41'534.30	
130.4361.02	assurances, participation aux excédents		-		-		33'180.50
150	Affaires culturelles, loisirs	288'000.00	2'000.00	257'000.00	1'500.00	306'589.65	15'780.50
150.3102	Journal	30'000.00		28'000.00		30'019.60	
* 150.3170	Jumelage	15'000.00		5'000.00		13'630.50	
* 150.3193	Cotisations Lausanne Région	49'000.00		51'000.00		43'775.55	
150.3523	Part. fonds culturel région lausannoise	55'000.00		54'000.00		53'390.00	
150.3653	Subventions sociétés locales	60'000.00		60'000.00		110'000.00	
* 150.3653.01	14ème World Gymnaestrada	20'000.00		-		-	
150.3655	Garderie "Les Moufflets"	34'000.00		34'000.00		30'890.00	
150.3659	Dons	20'000.00		20'000.00		18'684.00	
150.3659.01	Dons culturels	-		-		1'200.00	
150.3809	Part.culturelle, Fonds communal	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
150.4273	Location bancs de marché		2'000.00		1'500.00		4'950.00
150.4801	Prélèvement fonds de réserve institutions culturelles		-		-		10'830.50
176	Installations sportives	40'000.00		57'000.00		53'824.10	
* 176.3523	Participation au déficit Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)	40'000.00		57'000.00		53'824.10	
182	Transports publics	1'317'000.00	-	1'212'500.00	-	300'232.20	-
* 182.3527	Participation au déficit des transports publics (trafic régional)	300'000.00		306'000.00		294'085.45	
* 182.3527.01	Participation au déficit des transports publics (réseau urbain)	1'009'000.00		900'000.00		-	
182.3527.02	Fonds intercommunal service taxis	8'000.00		6'500.00		6'146.75	
190	Informatique	85'000.00	26'000.00	94'000.00	26'000.00	110'048.15	54'652.00
190.3101	Fournitures diverses	35'000.00		34'000.00		58'753.20	
190.3151	Maintenance des logiciels + assurance	50'000.00		60'000.00		51'294.95	
190.4525	Participation regroupement ACAS		1'000.00		1'000.00		1'000.00
190.4801	Prélèvement fonds de réserve		25'000.00		25'000.00		53'652.00

1 - ADMINISTRATION GENERALE

COMMENTAIRES

102.3003 **Indemnités Municipaux**

Le volume de travail que doivent accomplir certains membres de la Municipalité a considérablement augmenté durant la présente législature. Cela concerne en particulier les dicastères des travaux, routes et collecteurs, aménagement du territoire et police des constructions, bâtiments et sécurité sociale.

Le développement de la Commune nécessite des aménagements du réseau routier, notamment avec l'arrivée du bus 8 au Grand-Mont et celle programmée du 21 au même endroit ainsi que le prolongement du bus No 3 en direction du quartier du Bugnon (chemin de Maillefer) et du bus No 22 jusqu'à la Scierie Menétrey. A cela s'ajoute la modernisation du réseau d'égouts.

Le titulaire du dicastère aménagement du territoire et police des constructions est très engagé dans les travaux du Schéma directeur Nord lausannois (SDNL), dont la Commune fait partie ainsi que dans celui du Programme d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM). Il assume la vice-présidence du SDNL. Il doit faire preuve d'une grande disponibilité pour assumer ce mandat.

Les bâtiments avec la construction de ceux du site du Mottier, la rénovation du Temple et la transformation de l'ancien Collège du Petit-Mont nécessitent une participation très importante du Municipal responsable de ce département.

Enfin, si la charge découlant des écoles a quelque peu diminué en raison de leur reprise par le Canton, il faut relever que celles induites par la modification du statut de l'Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens (ARASPE), et la création et la mise en route de l'Association pour l'Entraide familiale et l'Accueil de jour des enfants (EFAJE) du Gros-de-Vaud et environs, ont cru de manière exponentielle ces quatre dernières années.

Quant aux trois autres dicastères, leur volume de travail a relativement peu augmenté durant la présente législature.

Cela a comme conséquence que le nombre total d'heures de la Municipalité a passé de 3'450 à fin 2005 à 3'750 cette année. En raison de l'augmentation de la population de la Commune et des questions qu'il faudra résoudre comme de l'engagement toujours plus important des membres de la Municipalité dans des groupes de travail intercommunaux, le nombre d'heures continuera d'augmenter ces prochaines années.

Il faut également signaler que le nombre de séances auxquelles doivent participer chaque membre de la Municipalité a considérablement augmenté durant cette législature. Si, par le passé elles se déroulaient principalement en fin de journée, ce n'est plus le cas actuellement où la plupart des séances ont lieu en pleine journée.

Nous rappelons que l'usage veut que le montant alloué annuellement à la Municipalité soit fixé pour toute la durée de la législature alors que dans d'autres communes, il est indexé sur la même base que les salaires des employés communaux. Les montants actuels sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2006 et n'ont subis aucune modification.

La Municipalité propose de fixer sa rémunération à Fr. 356'000.-- par année pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015 (Fr. 350'000.-- comptabilisé dans ce compte et Fr. 6'000.-- par an dans celui du Journal communal Aux 4 Coins du Mont). Cette somme globale comprend comme jusqu'à présent, la rémunération des heures consacrées par les Municipaux à l'exercice de leur mandat et un montant forfaitaire pour chaque membre de l'Exécutif pour les frais et débours liés à sa fonction qui sera dès le 1^{er} janvier 2011 porté à Fr. 4'000.-- par an. La somme restante soit Fr. 328'000.-- correspond à un salaire horaire de Fr. 87.46.

110.3111 Le déménagement du CMS et de l'Agence d'assurances sociales du Bâtiment administratif de Crétaison au Collège du Petit-Mont prévu en automne, entraînera une redistribution interne des locaux et nécessitera des acquisitions et remplacements de mobilier, permettant notamment d'accueillir de futur(e)s apprenti(e)s.

La Police administrative occupera le bureau laissé vacant par l'Agence d'assurances sociales, le Service des finances libérera ses locaux actuels pour l'extension du poste de gendarmerie et s'installera dans les anciens locaux du CMS au premier étage. Une salle actuellement occupée par le CMS sera aménagée en salle de travail/conférences pour le Service technique (coût total pour l'ensemble des Services 34'000.--). Suite à la décision municipale de mettre en place un système de gestion et conservation des archives selon les normes en vigueur, nous prévoyons l'aménagement d'armoires spécifiques de type « Compactus » au sous-sol (48'000.--).

Nouveaux comptes : pour plus de clarté, le compte 110.3183 - Frais d'administration qui fonctionnait jusqu'à présent comme compte global pour les dépenses courantes de l'Administration générale, a été divisé de la façon suivante :

110.3102.01 Abonnements périodiques et documentation ; notamment Feuille des Avis Officiels, Revue de Droit administratif et fiscal, publications du Centre Patronal, de l'Union des Communes Vaudoises, des Services cantonaux, etc.

1103183.01 Frais bancaires ; notamment frais de gestion des comptes de liquidités, frais d'établissement des documents de récupération de l'impôt anticipé et frais pour versement des salaires.

110.3184 Frais de contentieux et de poursuites ; frais de procédures facturés par les divers offices de poursuites.

110.3183 Les charges citées dans le compte frais d'administration, sont des dépenses de fonctionnement de l'Administration générale, notamment frais de location et de copies du parc de photocopieurs et location du distributeur à café.

110.3185 Frais de révision, actes notariés et honoraires (avocats, géomètres, ingénieurs) pour des prestations qui ne sont rattachées ni à un poste spécifique du budget ni à un compte d'investissement.

120.3101 En plus des fournitures courantes, impression et envoi du document de présentation des candidats aux élections. Suite à l'introduction du vote par correspondance généralisé, l'autorité compétente assure l'envoi aux électeurs inscrits de la carte et du matériel de vote.

... **3011** Pour tous les comptes se terminant par 3011, la Municipalité a décidé de ne pas indexer les salaires au 1^{er} janvier 2011, de n'accorder aucune annuité mais d'augmenter la masse salariale brute de 1 %.

... **3030** Pour tous les comptes se terminant par 3030, nous avons tenu compte d'un taux de 8.1 % du salaire de base.

- 130.3011 Engagement de personnel temporaire à un taux d'activité d'environ 20 % pour la mise en place du système de gestion des archives communales et pour le remplacement d'un collaborateur en arrêt maladie.
- 130.3069 Selon l'annexe 2 du statut du personnel, des primes de fidélité seront versées à huit collaborateurs, un pour quarante ans de service, deux pour 20 ans et cinq pour 10 ans.
- 150.3170 Comme instauré depuis 2005, nos rencontres ont désormais lieu tous les deux ans. En conséquence, nous recevrons nos hôtes en 2011, aux dates déjà fixées des 2 et 3 juillet, soit à l'occasion du 300^{ème} anniversaire des Abbayes Réunies au Châtaignier.
- 150.3193 Notre participation à Lausanne Région sera de Fr. 8.97 par habitant (Fr. 9.52 en 2010).
- 150.3653.01 Du 10 au 16 juillet 2011, Lausanne accueillera la plus grande manifestation gymnique au monde ! Près de 23'000 participants, de tous âges et de tous horizons, membres de quelques 55 fédérations nationales, se rencontreront pour partager leur passion. Après Bâle en 1969 et Zürich en 1982, c'est la 3ème fois que la Suisse accueille cette manifestation de sport pour tous, d'envergure mondiale. A cette occasion, notre Commune hébergera du 6 au 19 juillet 2011 la délégation d'Afrique du Sud dans ses établissements scolaires, soit environ 400 sportifs. Les dépenses à notre charge sont principalement des frais d'infrastructure, notamment la location d'une cantine. Les frais de subsistance sont assumés par la Ville de Lausanne. De plus, il est à relever que les Sociétés locales montaines ainsi que de nombreux bénévoles seront sollicités et contribueront au bon déroulement de cette manifestation.
- 176.3523 Nous participons depuis 2008 à la couverture du déficit du Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM). Ce montant pouvant évoluer en fonction des règles de répartition adoptées, est ainsi adapté en regard des prévisions de bouclage des comptes 2010.
- 182.3527 Le cumul des coûts non couverts des lignes de transport du bassin 5 est budgétisé à environ Fr. 116'669'000, soit un accroissement de 5.6 % par rapport au budget 2009. La différence résulte notamment de l'évolution des charges financières liées au crédit-cadre 2007-2012 de financement de l'infrastructure ferroviaire et de la hausse des charges financières liées au nouveau matériel roulant. Après déduction des participations fédérales et cantonales, la participation à charge des communes est d'environ Fr. 24'681'000, soit une baisse de plus ou moins 1 % par rapport à 2009. La clé de répartition intercommunale est définie par les articles 14 à 16 de la LTP (Loi sur les transports publics). Elle prend en compte la population et la "qualité de la desserte".
- 182.3527.01 Le taux de couverture du réseau urbain est de l'ordre de 30 à 35 %. La répartition intercommunale des coûts non couverts s'effectue pour un tiers sur la base de la population et pour 2/3 sur la base des kilomètres parcourus. L'amélioration de l'offre de l'ensemble du réseau urbain et l'extension de la ligne 8 dès mi-décembre 2011 induisent, pour notre Commune, un accroissement de notre participation d'environ 11 % entre 2010 et 2011.

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FINANCES	11'422'556.00	26'580'194.00	6'528'589.00	23'732'992.00	6'177'278.63	24'104'936.00
210	Impôts	1'317'494.00	21'968'000.00	240'000.00	21'732'000.00	304'143.71	22'471'728.19
210.3184	Frais de contentieux et de poursuites	4'000.00		-		4'071.97	
210.3187	Frais perception impôts	125'000.00		120'000.00		126'343.15	
210.3191	Impôts communaux, rétrocession	10'000.00		10'000.00		12'557.55	
210.3290	Intérêts rémunérateurs	30'000.00		10'000.00		87'153.08	
210.3301	Défalcations, ristournes, remises	100'000.00		100'000.00		74'017.96	
* 210.3515	Prélèvement s/recettes conjoncturelles pour facture sociale	1'048'494.00		-		-	
* 210.4001	Impôt sur le revenu		14'500'000.00		14'000'000.00		14'431'710.57
* 210.4002	Impôt sur la fortune		1'900'000.00		2'000'000.00		2'069'714.13
* 210.4003	Impôt à la source		190'000.00		175'000.00		267'977.38
* 210.4004	Impôt spécial étrangers		100'000.00		375'000.00		100'791.40-
* 210.4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		2'000'000.00		2'050'000.00		2'125'513.15
* 210.4012	Impôt s/capital personnes morales		190'000.00		215'000.00		190'822.80
210.4013	Impôt compl. s/immeubles personnes morales		50'000.00		50'000.00		88'266.00
210.4020	Impôt foncier		1'550'000.00		1'500'000.00		1'274'635.05
210.4040	Droits de mutation		700'000.00		650'000.00		1'027'699.95
210.4050	Impôt successions et donations		200'000.00		230'000.00		25'574.30
210.4061	Impôt sur les chiens		30'500.00		30'000.00		30'800.00
210.4063	Taxes tombolas et lotos		3'500.00		3'500.00		2'828.00
210.4101	Patentes boissons et tabac		4'000.00		3'500.00		3'823.75
210.4221	Intérêts de retard		70'000.00		50'000.00		124'701.21
210.4411	Part. à l'impôt s/gains immobiliers		480'000.00		400'000.00		908'453.30

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
220	Service financier	6'256'744.00	2'762'194.00	4'518'034.00	2'000'992.00	4'198'784.50	1'601'706.51
220.3210	Intérêts comptes de trésorerie	10'000.00		10'000.00		-	
* 220.3223	Intérêts des dettes à moyen et long terme	860'000.00		718'100.00		513'630.50	
* 220.3520	Participation communale au fonds de péréquation	5'386'744.00		3'789'934.00		3'625'434.00	
220.3520.01	Participation au décompte final du fonds de péréquation	-		-		59'720.00	
220.4221	Intérêts Créanciers		60'000.00		80'000.00		45'356.51
* 220.4520	Remboursement du fonds de péréquation		2'073'600.00		1'672'530.00		1'471'800.00
* 220.4520.01	Remboursement du plafonnement dépenses thématiques		628'594.00		248'462.00		84'550.00
230	Attributions fonds réserve et amortissements	3'848'318.00	1'850'000.00	1'770'555.00	-	1'674'350.42	31'501.30
* 230.3303	Amortissements obligatoires / terrains	31'500.00		-		-	
* 230.3311	Amortissements obligatoires / ouvrages de génie civil	323'881.00		303'027.00		185'976.77	
* 230.3312	Amortissements obligatoires / bâtiments	1'642'937.00		1'467'528.00		1'467'503.65	
230.3313	Amortissements obligatoires / machines, mobilier et véhicules	-		-		20'870.00	
* 230.3321	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	1'850'000.00		-		-	
* 230.4809	Prélèvement fonds de réserve pour amortissements futurs		1'850'000.00		-		31'501.30

2 - FINANCES

COMMENTAIRES

210.3515 Nouveau compte, voir sous 7 - Sécurité sociale

210.4001 L'estimation des rentrées fiscales des personnes physiques est, comme chaque année, toujours difficile à déterminer. Elle dépend de la conjoncture
210.4002 économique, de l'avancement des taxations, du bien-fondé des modifications d'acomptes demandées par les contribuables. Pour établir le budget de ces
210.4003 postes, nous avons tenu compte des informations obtenues auprès des services de l'Etat. Les acomptes 2010 facturés en décembre 2009 auxquels nous
210.4004 avons ajouté les ajustements effectués jusqu'au 31 août 2010, (avec une majoration uniquement pour l'impôt sur le revenu de 1 %), ont servi de base de référence. Nous avons également optimisé notre évaluation en tenant compte de la moyenne des rentrées fiscales des 5 dernières années (moyenne adaptée à un taux d'imposition de 64 %).

210.4011 Concernant l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales, la Commission d'impôt n'envisage pas de progression, ceci par rapport
210.4012 au montant facturé dans l'exercice précédent. Il y lieu également de prendre en compte l'impact des décisions du Grand Conseil sur les allègements fiscaux accordés aux entreprises. En effet, l'impôt sur le capital des sociétés imposées au régime ordinaire passera de 1.2 à 0.6 pour mille. Cependant, nous avons également pris en considération la moyenne des 5 dernières années (moyenne adaptée à un taux d'imposition de 64 %).

Pour l'estimation des impôts "aléatoires", nous avons tenu compte de la moyenne des rentrées fiscales des 5 dernières années.

220.3223 Augmentation de la charge de la dette. L'autofinancement négatif prévisible au résultat du compte d'exploitation pour le budget 2011 ne nous permet pas de financer nos investissements, il est donc indispensable de recourir à du financement externe. Pour plus de détail, voir le tableau de situation des emprunts à moyen et long terme en fin de fascicule.

220.3520 **Présentation du nouveau système de péréquation 2011**

220.4520

220.4520.01

Péréquation directe

La péréquation s'effectue par une distribution d'un fonds en 3 couches de financement et 3 mécanismes de plafonnement, sur les bases suivantes :

- Couche population : attribution d'un montant en francs par habitant selon la population des communes :
 - 100.- pour les habitants entre 1 et 1'000
 - 350.- pour les habitants entre 1'001 et 3'000
 - 500.- pour les habitants entre 3'001 et 5'000
 - 600.- pour les habitants entre 5'001 et 9'000 habitants
 - 850.- pour les habitants entre 9'001 et 12'000 habitants
 - 1'000.- pour les habitants entre 12'001 et 15'000 habitants
 - 1'050.- pour les habitants au-delà de 15'001 habitants.

- Couche de solidarité : compensation, pour les communes financièrement faibles, d'une part de la différence entre leur capacité financière par habitant et la moyenne cantonale.
- Couche liée aux dépenses thématiques : maintien du système actuel pour les dépenses de routes, transports et forêts, avec les mêmes seuils et modalités techniques de répartition. Son plafond est de 4 points d'impôts au maximum.

Le remboursement ne peut dépasser les :

- 75 % de ce qui dépasse 8 points d'impôts pour les transports
- 75 % de ce qui dépasse 1 point pour les forêts.

Mécanismes de plafonnement :

- a. Plafonnement de l'effort : définition d'un seuil maximum d'effort péréquatif pour toutes les communes: aucune commune ne peut payer plus de l'équivalent de 50 points communaux.
- b. Plafonnement de l'aide : à l'inverse, définition d'un seuil maximum de l'aide apportée aux communes par la péréquation: aucune commune ne peut recevoir plus de 4 points d'impôts.
- c. Plafonnement du taux : limitation des effets pour empêcher les taux communaux de dépasser mécaniquement un certain seuil. Aucune commune ne devrait voir son taux entraîné au-delà de 85 points par les péréquations. Ce mécanisme de plafonnement est identique au système de péréquation actuel.

Finalement, l'alimentation du fonds de péréquation en points d'impôt nécessaire dépend des redistributions prévues et décrites ci-dessus.

230.3303
230.3311
230.3312

Depuis le bouclage 2007, nous procédons aux amortissements obligatoires (selon la loi sur la comptabilité des communes), selon la méthode linéaire sur les travaux (ouvrages de génie civil, bâtiments, achats machines, mobilier et véhicules) finis ou acquis avant 2011 et ceux probablement terminés au cours de l'année prochaine.

230.3321
230.4809

Tenant compte des suggestions de la Commission des finances dans son rapport sur le Préavis 2/2010 « Restauration du temple, crédit d'étude et de réalisation », concernant le caractère exceptionnel de cette restauration, un amortissement unique sera effectué dès la fin des travaux. Cette charge sera compensée par un prélèvement aux fonds de réserve « Fonds de rénovation du Temple - 9282.07 » pour une part et « Réserve entretien bâtiments et domaines - 9281.11 » pour le solde.

Le détail de tous les amortissements figure dans le tableau de prévision des amortissements 2011 en fin de fascicule.

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4'879'230.00	2'604'225.00	4'272'080.00	1'937'880.00	4'312'674.15	1'994'079.65
310	Terrains - domaines	620'150.00	26'900.00	541'340.00	25'200.00	584'218.15	31'628.25
310.3011	Salaires	337'000.00		334'000.00		322'023.80	
310.3012	Salaires personnel auxiliaire	9'000.00		6'000.00		18'545.25	
310.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	28'050.00		27'540.00		28'444.25	
310.3035	Allocations familiales	600.00		600.00		600.00	
310.3040	Caisse de pensions	44'300.00		43'800.00		41'893.70	
310.3069	Indemnités au personnel	4'500.00		4'500.00		4'480.00	
310.4361	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		5'044.00
* 310.3114	Achat machines + outils	35'800.00		13'200.00		106'455.00	
* 310.3145	Entretien domaines	51'800.00		32'000.00		12'945.20	
* 310.3145.01	Entretien parcs et promenades	108'600.00		79'100.00		48'830.95	
310.3145.02	Feu bactérien	500.00		600.00		-	
310.4231.01	Location tirs pigeons		2'000.00		2'000.00		2'000.00
310.4232	Location parcelles communales		18'000.00		17'000.00		17'406.75
310.4232.01	Location places de parc		6'700.00		6'000.00		6'765.00
310.4516	Subvention Feu bactérien		200.00		200.00		412.50
320	Forêts	65'000.00	44'500.00	72'000.00	49'500.00	103'041.80	81'281.25
320.3146	Exploitation et entretien forêts	65'000.00		72'000.00		103'041.80	
320.4355	Vente de bois de service et bois de feu		32'500.00		35'000.00		50'261.10
320.4359	Transport et façonnage bois de feu		2'000.00		2'500.00		2'070.00
320.4658	Subsides		10'000.00		12'000.00		28'950.15

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
35	Bâtiments	4'194'080.00	2'532'825.00	3'658'740.00	1'863'180.00	3'625'414.20	1'881'170.15
350	Comptes communs	1'277'330.00	867'160.00	1'293'640.00	851'500.00	1'268'685.85	982'912.10
350.3011	Salaires	911'000.00		926'000.00		894'415.35	
350.3012	Salaires concierges auxiliaires	35'000.00		35'000.00		29'024.00	
350.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	76'650.00		77'840.00		73'181.35	
350.3035	Allocations familiales	1'680.00		2'100.00		2'200.00	
350.3040	Caisse de pensions	109'500.00		109'200.00		108'878.40	
350.3061	Utilisation véhicules privés	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
350.3069	Indemnités au personnel	500.00		500.00		480.00	
350.3189	Frais d'études "bâtiments"	20'000.00		20'000.00		29'225.45	
350.3301	Pertes sur débiteurs	-		-		270.00	
350.4361	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		1'845.80
350.4901	Imputations des charges salariales		867'160.00		851'500.00		853'055.00
350.3141	Entretien non prévisible des bâtiments	120'000.00		120'000.00		128'011.30	
350.4902	Imputation de l'entretien non prévisible des bâtiments		-		-		128'011.30
Crétalaison - Bâtiment administratif (2344)		513'650.00	494'480.00	331'190.00	248'480.00	270'649.25	254'861.35
350.3901.01	Charges salariales	122'400.00		118'690.00		116'887.00	
350.3902.01	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		23'850.45	
* 350.3114.01	Achat machines	1'000.00		-		-	
350.3186.01	Assurances	13'250.00		13'500.00		12'540.35	
350.3121.01	Achats d'eau, énergie et combustible	90'000.00		90'000.00		86'647.50	
350.3133.01	Entretien courant du bâtiment	22'000.00		19'000.00		19'388.75	
* 350.3141.01	Réparations programmées du bâtiment	265'000.00		90'000.00		11'335.20	
350.4271.01	Loyers appartements et locaux		220'480.00		240'480.00		240'486.90
350.4351.01	Chauffage - participation locataires		8'000.00		8'000.00		14'374.45
* 350.4801.01	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel		1'000.00		-		-
* 350.4802.01	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiments		265'000.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Crétalais - Collège (2344)		118'280.00	81'140.00	101'940.00	84'205.00	109'825.95	82'314.95
350.3901.02	Charges salariales	61'200.00		59'340.00		58'444.00	
350.3902.02	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'323.20	
350.3186.02	Assurances	3'580.00		3'600.00		3'542.10	
350.3121.02	Achats d'eau, énergie et combustible	26'000.00		26'000.00		24'020.25	
350.3133.02	Entretien courant du bâtiment	8'000.00		8'000.00		7'493.65	
* 350.3141.02	Réparations programmées du bâtiment	19'500.00		5'000.00		12'002.75	
350.4271.02	Loyers appartements		74'540.00		77'605.00		75'714.95
350.4351.02	Chauffage - participation locataires		6'600.00		6'600.00		6'600.00
Collège du Mottier A (1257) + bâtiments modulaires (2719)		169'710.00	14'385.00	168'990.00	14'385.00	171'143.15	11'071.85
350.3901.03	Charges salariales	102'010.00		100'990.00		99'494.00	
350.3902.03	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'026.75	
350.3114.03	Achat machines	-		-		2'671.85	
350.3186.03	Assurances	5'700.00		6'000.00		5'637.50	
350.3121.03	Achats d'eau, énergie et combustible	52'000.00		50'000.00		52'264.05	
350.3133.03	Entretien courant du bâtiment	10'000.00		12'000.00		9'049.00	
350.4270.03	Location et entretien Locaux scolaires		5'985.00		5'985.00		-
350.4271.03	Loyers appartement		8'400.00		8'400.00		8'400.00
350.4801.03	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel		-		-		2'671.85
Collège du Mottier B + Aula (1565)		316'030.00	68'950.00	255'770.00	6'500.00	259'882.95	4'070.00
350.3901.04	Charges salariales	154'530.00		152'970.00		150'595.00	
350.3902.04	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		6'873.40	
* 350.3114.04	Achat machines	68'450.00		6'000.00		-	
350.3186.04	Assurances	10'550.00		7'800.00		10'037.55	
350.3121.04	Achats d'eau, énergie et combustible	69'000.00		69'000.00		73'310.30	
350.3133.04	Entretien courant du bâtiment	13'500.00		13'000.00		15'761.00	
350.3141.04	Réparations programmées du bâtiment	-		7'000.00		3'305.70	
350.4270.04	Location et entretien Locaux scolaires		-		-		3'960.00
350.4272.04	Entrées aula		500.00		500.00		110.00
* 350.4801.04	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel		68'450.00		6'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Complexe sportif du Mottier (1534)		461'720.00	239'300.00	385'650.00	57'500.00	466'916.65	85'926.20
350.3901.05	Charges salariales	110'520.00		109'450.00		111'283.00	
350.3902.05	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		27'114.15	
350.3011.05	Indemnités surveillant piscine	13'700.00		13'700.00		12'540.20	
* 350.3114.05	Achats machines	11'700.00		-		-	
350.3186.05	Assurances	5'700.00		5'500.00		5'422.50	
350.3121.05	Achats d'eau, énergie et combustible	120'000.00		120'000.00		131'008.20	
350.3133.05	Entretien courant du bâtiment	30'000.00		30'000.00		29'963.95	
* 350.3141.05	Réparations programmées du bâtiment	170'100.00		107'000.00		121'497.65	
350.3142.05	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		28'087.00	
350.4270.05	Location et entretien Locaux scolaires		7'500.00		7'500.00		7'500.00
350.4272.05	Entrées piscine		50'000.00		50'000.00		50'339.20
* 350.4801.05	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériels		11'700.00		-		28'087.00
* 350.4802.05	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiment		170'100.00		-		-
Grand-Mont / Collège + Salle rythmique (1909)		108'210.00	5'000.00	92'650.00	6'015.00	143'940.70	5'210.00
350.3901.06	Charges salariales	45'660.00		45'200.00		44'447.00	
350.3902.06	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'362.50	
350.3114.06	Achat machines	-		3'000.00		-	
350.3186.06	Assurances	2'550.00		2'450.00		2'409.70	
350.3121.06	Achats d'eau, énergie et combustible	30'000.00		28'000.00		28'604.70	
350.3133.06	Entretien courant du bâtiment	4'000.00		4'000.00		6'475.00	
* 350.3141.06	Réparations programmées du bâtiment	26'000.00		10'000.00		57'641.80	
350.4272.06	Location salle de rythmique		5'000.00		3'015.00		5'210.00
350.4801.06	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel		-		3'000.00		-
Grand-Mont / Ancien collège (250)		51'140.00	9'360.00	33'640.00	9'360.00	38'472.75	14'615.60
350.3902.07	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		427.15	
350.3186.07	Assurances	640.00		640.00		633.40	
350.3121.07	Achats d'eau, énergie et combustible	4'000.00		7'000.00		3'189.85	
350.3133.07	Entretien courant du bâtiment	1'000.00		1'000.00		969.90	
* 350.3141.07	Réparations programmées du bâtiment	45'500.00		25'000.00		27'996.85	
350.3142.07	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		5'255.60	
350.4271.07	Loyers appartement / atelier		9'360.00		9'360.00		9'360.00
350.4802.07	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiment		-		-		5'255.60

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Les Planches / Collège + dépendances (91 + 92)		19'850.00	7'920.00	17'850.00	7'920.00	48'980.50	7'920.00
350.3901.08	Charges salariales	-		-		-	
350.3902.08	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'586.50	
350.3186.08	Assurances	850.00		850.00		842.40	
350.3121.08	Achats d'eau, énergie et combustible	10'000.00		10'000.00		9'740.95	
350.3133.08	Entretien courant du bâtiment	2'000.00		2'000.00		1'930.25	
* 350.3141.08	Réparations programmées du bâtiment	7'000.00		5'000.00		34'880.40	
350.4271.08	Loyers appartement + garage		7'920.00		7'920.00		7'920.00
Petit-Mont / Collège + dépendances (323 + 324)		6'250.00	21'680.00	6'830.00	1'680.00	29'366.85	1'680.00
350.3901.09	Charges salariales	-		1'100.00		16'437.00	
350.3186.09	Assurances	1'250.00		1'230.00		1'217.40	
350.3121.09	Achats d'eau, énergie et combustible	3'000.00		4'000.00		10'847.55	
350.3133.09	Entretien courant du bâtiment	2'000.00		500.00		864.90	
350.4270.09	Location et entretien locaux		20'000.00		-		-
350.4271.09	Loyers garage		1'680.00		1'680.00		1'680.00
Auberge communale (327 + 1264)		77'200.00	153'300.00	23'700.00	79'800.00	37'035.85	85'022.35
350.3902.10	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		5'953.20	
350.3186.10	Assurances	2'700.00		2'700.00		2'685.50	
350.3133.10	Entretien courant du bâtiment	1'000.00		1'000.00		1'034.25	
* 350.3141.10	Réparations programmées du bâtiment	73'500.00		20'000.00		13'540.55	
350.3142.10	Réparations non prévisibles du bâtiment	-		-		13'822.35	
350.4230.10	Loyers auberge		60'000.00		60'000.00		53'500.00
350.4231.10	Loyers appartement		19'800.00		19'800.00		17'700.00
* 350.4802.10	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiment		73'500.00		-		13'822.35

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Grande salle (893)		217'010.00	170'700.00	116'610.00	21'600.00	115'420.45	25'125.00
350.3901.11	Charges salariales	19'060.00		15'760.00		14'793.00	
350.3902.11	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		147.80	
350.3186.11	Assurances	5'850.00		5'850.00		5'822.60	
350.3121.11	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		42'000.00		19'393.35	
350.3133.11	Entretien courant du bâtiment	3'000.00		3'000.00		2'683.60	
* 350.3141.11	Réparations programmées du bâtiment	149'100.00		50'000.00		72'580.10	
350.4271.11	Loyers appartement		5'100.00		5'100.00		5'100.00
350.4272.11	Locations grande salle		10'000.00		10'000.00		13'525.00
350.4272.111	Loyers antenne téléphonie mobile		6'500.00		6'500.00		6'500.00
* 350.4802.11	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiment		149'100.00		-		-
Blécherette 1 / Abattoir (750)		22'620.00	20'300.00	8'550.00	20'300.00	10'006.60	20'455.60
350.3902.12	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'148.85	
350.3186.12	Assurances	620.00		550.00		539.75	
350.3121.12	Achats d'eau, énergie et combustible	7'000.00		7'000.00		7'378.55	
350.3133.12	Entretien courant du bâtiment	1'000.00		1'000.00		939.45	
* 350.3141.12	Réparations programmées du bâtiment	14'000.00		-		-	
350.4271.12	Loyers		19'800.00		19'800.00		19'800.00
350.4351.12	Chauffage - participation locataires		500.00		500.00		655.60
Blécherette 5 / Immeuble (187)		-	-	6'270.00	7'785.00	15'462.45	25'413.45
350.3186.13	Assurances	-		770.00		761.50	
350.3121.13	Achats d'eau, énergie et combustible	-		5'000.00		13'585.00	
350.3133.13	Entretien courant du bâtiment	-		500.00		1'115.95	
350.4231.13	Loyers appartements		-		7'635.00		24'940.00
350.4351.13	Chauffage - participation locataires		-		150.00		473.45

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Jorat 6 / Bâtiment Service du feu (2635)		102'470.00	18'000.00	76'070.00	18'000.00	84'097.75	18'000.00
350.3901.14	Charges salariales	37'890.00		37'510.00		37'174.00	
350.3902.14	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'940.25	
350.3186.14	Assurances	2'580.00		2'560.00		2'542.50	
350.3121.14	Achats d'eau, énergie et combustible	25'000.00		25'000.00		24'960.95	
350.3133.14	Entretien courant du bâtiment	12'000.00		11'000.00		12'135.50	
* 350.3141.14	Réparations programmées du bâtiment	25'000.00		-		5'344.55	
350.4271.14	Loyers appartement		18'000.00		18'000.00		18'000.00
Jorat 5 / Bâtiment commercial (153)		17'910.00	28'500.00	18'790.00	28'500.00	18'309.60	32'520.00
350.3901.15	Charges salariales	4'080.00		3'960.00		3'896.00	
350.3902.15	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'063.90	
350.3186.15	Assurances	1'830.00		1'830.00		1'814.70	
350.3121.15	Achats d'eau, énergie et combustible	10'000.00		11'000.00		6'806.20	
350.3133.15	Entretien courant du bâtiment	2'000.00		2'000.00		1'728.80	
350.4271.15	Loyers locaux		28'500.00		28'500.00		32'520.00
Maison villageoise / Bâtiment PPLS		15'820.00	43'500.00	27'750.00	43'500.00	20'581.70	66'386.70
350.3901.16	Charges salariales	7'020.00		6'950.00		6'895.00	
350.3902.16	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		2'046.00	
350.3186.16	Assurances	800.00		800.00		786.10	
350.3121.16	Achats d'eau, énergie et combustible	6'000.00		7'000.00		4'903.55	
350.3133.16	Entretien courant du bâtiment	2'000.00		2'000.00		2'072.60	
350.3141.16	Réparations programmées du bâtiment	-		11'000.00		3'878.45	
350.4270.16	Location et entretien locaux		43'500.00		43'500.00		66'386.70
Maison de paroisse (171)		69'780.00	58'000.00	11'590.00	-	17'114.05	-
350.3901.17	Charges salariales	6'120.00		5'930.00		5'844.00	
350.3902.17	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		294.20	
350.3186.17	Assurances	660.00		660.00		653.40	
350.3121.17	Achats d'eau, énergie et combustible	4'000.00		4'000.00		3'932.35	
350.3133.17	Entretien courant du bâtiment	1'000.00		1'000.00		1'162.70	
* 350.3141.17	Réparations programmées du bâtiment	58'000.00		-		5'227.40	
* 350.4802.17	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiments		58'000.00		-		-

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Eglise + Chambrette (176 + 177)		123'700.00	103'000.00	28'490.00	8'000.00	32'811.50	8'000.00
350.3901.18	Charges salariales	10'200.00		9'890.00		9'741.00	
350.3902.18	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		1'346.80	
350.3186.18	Assurances	2'500.00		2'600.00		2'433.75	
350.3121.18	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		5'000.00		5'136.70	
350.3133.18	Entretien courant du bâtiment	3'000.00		3'000.00		2'523.40	
* 350.3141.18	Réparations programmées du bâtiment	95'000.00		-		3'629.85	
350.3803.18	Attribution fonds rénovation Eglise	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
350.4272.18	Loyer antenne téléphonie mobile		8'000.00		8'000.00		8'000.00
* 350.4802.18	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiments		95'000.00		-		-
Cantine du Châtaignier (716)		76'210.00	19'500.00	106'020.00	89'000.00	42'567.40	15'880.00
350.3901.19	Charges salariales	17'820.00		17'640.00		16'082.00	
350.3902.19	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'921.60	
* 350.3114.19	Achat machines	2'500.00		-		-	
350.3186.19	Assurances	1'390.00		1'380.00		1'373.65	
350.3121.19	Achats d'eau, énergie et combustible	13'000.00		12'000.00		13'459.55	
350.3133.19	Entretien courant du bâtiment	6'000.00		6'000.00		6'730.60	
* 350.3141.19	Réparations programmées du bâtiment	35'500.00		69'000.00		-	
350.4272.19	Locations		17'000.00		20'000.00		15'880.00
350.4801.19	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel		2'500.00		-		-
350.4802.19	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiments		-		69'000.00		-
Barbecue / Locaux / WC (715)		28'020.00	-	22'340.00	-	35'714.45	-
350.3901.20	Charges salariales	17'820.00		17'640.00		16'082.00	
350.3902.20	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		7'535.45	
350.3186.20	Assurances	400.00		400.00		404.00	
350.3121.20	Achats d'eau, énergie et combustible	300.00		300.00		213.60	
350.3133.20	Entretien courant du bâtiment	1'000.00		1'000.00		1'192.10	
* 350.3141.20	Réparations programmées du bâtiment	8'500.00		3'000.00		10'287.30	
Stand de tir et ciblérie (717 + 718)		1'050.00	100.00	1'400.00	100.00	726.25	-
350.3186.21	Assurances	550.00		700.00		356.20	
350.3133.21	Entretien courant du bâtiment	500.00		700.00		370.05	
350.4231.21	Location stand de tir		100.00		100.00		-

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Vestiaire pour le sport (1405)		36'500.00	-	36'200.00	-	37'676.50	-
350.3901.22	Charges salariales	17'820.00		17'640.00		16'082.00	
350.3902.22	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		4'025.75	
350.3186.22	Assurances	680.00		560.00		546.95	
350.3121.22	Achats d'eau, énergie et combustible	14'000.00		14'000.00		12'883.00	
350.3133.22	Entretien courant du bâtiment	4'000.00		4'000.00		4'138.80	
Congélateur (344)		7'680.00	7'500.00	7'440.00	7'500.00	8'214.40	8'107.00
350.3901.23	Charges salariales	1'880.00		1'670.00		1'644.00	
350.3902.23	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		684.20	
350.3186.23	Assurances	200.00		170.00		162.95	
350.3121.23	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		5'000.00		5'044.00	
350.3133.23	Entretien courant du bâtiment	600.00		600.00		679.25	
350.4232.23	Locations casiers		7'500.00		7'500.00		8'107.00
Grand-Mont STPA (829)		42'250.00	7'000.00	42'460.00	7'000.00	50'297.65	19'043.00
350.3901.24	Charges salariales	17'150.00		16'340.00		16'071.00	
350.3902.24	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		215.65	
350.3186.24	Assurances	100.00		120.00		84.80	
350.3121.24	Achats d'eau, énergie et combustible	20'000.00		20'000.00		23'029.60	
350.3133.24	Entretien courant du bâtiment	5'000.00		6'000.00		1'424.00	
350.3141.24	Réparations programmées du bâtiment	-		-		9'472.60	
350.4272.24	Locations		7'000.00		7'000.00		19'043.00
En Budron / Station de relevage (1403)		280.00	-	280.00	-	260.80	-
350.3186.25	Assurances	280.00		280.00		260.80	

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Collège des Martines (2493)		194'600.00	51'150.00	326'550.00	206'150.00	176'566.95	52'395.00
350.3901.26	Charges salariales	95'420.00		94'450.00		92'946.00	
350.3902.26	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		16'008.25	
350.3186.26	Assurances	7'680.00		7'600.00		7'585.40	
350.3121.26	Achats d'eau, énergie et combustible	43'000.00		43'000.00		45'398.55	
350.3133.26	Entretien courant du bâtiment	13'000.00		13'000.00		11'986.20	
* 350.3141.26	Réparations programmées du bâtiment	35'500.00		168'500.00		2'642.55	
350.4270.26	Location et entretien Locaux scolaires		33'750.00		33'750.00		34'995.00
350.4271.26	Loyers appartement		17'400.00		17'400.00		17'400.00
350.4802.26	Prélèvement fonds réserve Entretien bâtiments		-		155'000.00		-
Propriété en Fontanney Dessus (depuis le 30.09.2006 et vendue le 04.10.2010)		-	-	3'100.00	-	7'211.65	15'840.00
350.3902.27	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		-	
350.3186.27	Assurances	-		2'100.00		2'087.60	
350.3121.27	Achats d'eau, énergie et combustible	-		1'000.00		429.30	
350.3133.27	Entretien courant du bâtiment	-		-		4'694.75	
350.4272.27	Locations		-		-		15'840.00
Complexe Manloud (2813 + 2814 + 2816 + 2887)		113'210.00	38'400.00	106'980.00	38'400.00	107'473.60	38'400.00
350.3901.28	Charges salariales	18'560.00		18'380.00		18'218.00	
350.3902.28	Entretien non prévisible du bâtiment	-		-		7'115.30	
350.3186.28	Assurances	14'650.00		14'600.00		14'563.65	
350.3121.28	Achats d'eau, énergie et combustible	40'000.00		40'000.00		39'903.15	
350.3133.28	Entretien courant du bâtiment	30'000.00		22'000.00		27'673.50	
* 350.3141.28	Réparations programmées du bâtiment	10'000.00		12'000.00		-	
350.4271.28	Loyers appartements		38'400.00		38'400.00		38'400.00
Bâtiment locatif Jorat/Coppoz (161 + 1296 depuis le 31.03.2010)		5'600.00	4'500.00	-	-	-	-
350.3121.29	Achats d'eau, énergie et combustible	5'000.00		-		-	
350.3133.29	Entretien courant du bâtiment	-		-		-	
350.3186.29	Assurances	600.00		-		-	
350.4271.29	Loyers appartements		4'500.00		-		-

3 - DOMAINES ET BATIMENTS

COMMENTAIRES

- 310.3114 En plus du remplacement d'une tondeuse, de deux débroussailleuses, de 4 coupe et taille-haies, de tronçonneuses et d'outillage divers, il est prévu d'acquérir un équipement à monter sur le véhicule léger pour l'arrosage des massifs (8'500.--) et de remplacer le matériel d'arrosage pour terrains de sports (10'000.--).
- 310.3145 Drainage de terrains (10'000.--) et versements anticipés au Syndicat des Améliorations Foncières (13'000.--). Première participation en 2011 à l'entretien du plan de quartier Rionzi selon conventions. Nous nous basons sur une estimation de Fr. 100'000.-- annuel de frais d'entretien. Part propriétaire 8.8 % soit Fr. 8'800.-- et part collectivité 20 % soit Fr. 20'000.--.
- 310.3145.01 Fournitures diverses de petit matériel, Robidog, poubelles, remplacement de bancs, révision des machines et matériel pour la serre (53'100.--), décorations florales (30'500.--), achat divers de matériaux (ciment, panneaux) (5'000.--) et travaux confiés à des tiers (20'000.--).
- Remarque générale pour tous les comptes 350.3141.xx « Réparations programmées du bâtiment »**
- D'entente entre la Municipalité et la Commission des finances, et ceci dès le budget 2010, tous travaux de réparations/rénovations d'un montant supérieur à Fr. 50'000.-- sont amortis par un prélèvement au fonds de réserve « entretien bâtiments et domaines » (5'052'189.15 au 31.12.09).
- 350.3114.01 Achat d'une buse rotative pour appareil à haute pression - amortissement par prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (350.4801.01).
- 350.3141.01 Remplacement de la chaudière par un modèle à condensation, 2 pompes de circulation et modifications des lignes pour le tableau de commande de l'installation de chaufferie (90'000.--), réfection des joints d'étanchéité des balcons-terrasses des appartements (2'600.--), remplacement des joints de dilatation entre chenaux encaissés sur la corniche des toitures (6'500.--), remplacement du tissu d'origine des stores extérieurs à bras de projection (27'600.--), installation technique pour la détection incendie et eau, avec alarme pour les locaux d'archives (32'000.--), rafraîchissement de la peinture, remplacement des moquettes et modification du câblage électrique dans les anciens locaux CMS (28'000.--), rafraîchissement de la peinture au plafond hall de réception de l'entrée principale du bâtiment (4'300.--), automatisation des quatre portes coulissantes au rez-de-chaussée pour améliorer la sécurité et faciliter l'accessibilité des usagers (30'000.--), mise en conformité des ascenseurs, aménagement d'un dispositif d'appel de secours, variateur de fréquence, pose de parachutes de sécurité, panneau de commande et rhabillage intérieur cabine (24'000.--) et nettoyage, dégraissage et désinfection des installations aérauliques (20'000.--).
- 350.3141.02 Remplacement du tissu d'origine des stores extérieurs à bras de projection (18'000.--) et peinture de la barrière entrée parking souterrain (1'500.--).
- 350.3114.04 Achat d'une nacelle élévatrice - amortissement par prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (350.4801.04).
- 350.3114.05 Remplacement du pont-roulant selon directives du Bureau de prévention des accidents (BPA). - amortissement par prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (350.4801.05).

- 350.3141.05 Remplacement du mouton et du minitrampoling (11'000.--), assainissement du sol dans le local technique soit, traitement antirouille des fers d'armature, rhabillage du radier béton et pose d'un revêtement coulé sans joint en résine synthétique (26'000.--), pose d'un nouveau carrelage dans les vestiaires professeurs et garçons suite aux dégâts d'eau (20'850.--), rafraîchissement de la peinture des murs vestiaires (6'650.--), remplacement des bancs vestiaires (17'500.--), remplacement du sèche-cheveux dans le vestiaire garçons (2'500.--), rhabillage des joints de carrelage à l'intérieur du bassin (9'000.--), travaux d'étanchéité pour les deux stations de levage du fond mobile (3'000.--), rafraîchissement de la peinture des murs dans le hall d'entrée (6'700.--), remplacement du faux-plafond et amélioration de l'éclairage dans le hall d'entrée (23'000.--), remplacement des luminaires dans l'entrée et le hall (16'000.--) peinture des poutrelles porteuses au plafond de la piscine suite au décollement de l'enduit (12'800.--), remplacement des moteurs des stations de levage du fond mobile (10'000.--), mise en conformité du tableau d'alimentation électrique de 100 ampères requis lors de manifestations sportives à la salle de gymnastique (4'500.--) et réparation de la porte d'entrée du local concierge (600.--).
- 350.3141.06 Nettoyage et traitement de la toiture (16'000.--) et réfection des fissures et rafraîchissement de la peinture de 3 classes (10'000.--).
- 350.3141.07 Rhabillage du mur de soutènement (11'000.--), rafraîchissement peinture de la barrière extérieure (3'000.--), remplacement des fenêtres (25'000.--) et évacuation de l'ancien bassin-lavoir en béton dans chambre à lessive + rhabillage et pose d'un carrelage (6'500.--).
- 350.3141.08 Remplacement du cadran et des aiguilles de l'horloge du clocher.
- 350.3141.10 Rhabillage mur extérieur et peinture au silicate (2'500.--), remplacement de la fontaine hors d'usage par un modèle conforme à l'existante (16'000.--), remplacement du piano gaz et mise en conformité des installations selon directives ECA (55'000.--).
- 350.3141.11 Mise en conformité de l'éclairage de secours (4'000.--), pose d'un paratonnerre (16'000.--), rafraîchissement de la peinture des murs intérieurs (20'000.--), remplacement des deux fenêtres façade sud-ouest (1'600.--), remplacement du parquet par lames de chant dans la salle et rhabillage des escaliers latéraux de la scène (70'000.--), mise en conformité à l'OFCOM de la sonorisation (15'000.--) et remplacement des portes d'entrée extérieures (22'500.--).
- 350.3141.12 Réfection du sol parking du bâtiment et pose d'un revêtement bitumineux.
- 350.3141.14 Remplacement du faux plafond de l'entrée (9'000.--), pose d'un four combi-steamer et raccordement électrique, eau et écoulement (16'000.--).
- 350.3141.17 Nettoyage et traitement de la toiture (8'000.--), remplacement des fenêtres du rez supérieur (27'000.--), isolation de la dalle des combles et pose d'un platelage aggloméré bois (18'000.--), et pose de cylindres pour clés mécatroniques (gestion informatisée des clés) (5'000.--).
- 350.3141.18 Nettoyage et traitement de la toiture (4'600.--), rhabillage des molasses et remplacement des blocs fortement dégradés (47'000.--), recouvrement en cuivre du larmier de toiture (5'800.--), remplacement des fenêtres en chêne en collaboration avec le Service des Monuments et Sites du canton (25'000.--), rhabillage du crépissage (3'100.--) et rafraîchissement de la peinture des façades (9'500.--).
- 350.3141.19 Achat d'un appareil de nettoyage à haute pression - amortissement par prélèvement au fonds réserve véhicules, machines et matériel (350.4801.19).
- 350.3141.19 Remplacement et complément de vaisselle pour 120 pers (12 tables de 10 personnes) (7'800.--), remplacement du plafond métal et amélioration de l'éclairage dans la cuisine (9'700.--), et pose d'un faux plafond acoustique dans local service cantine (7'800.--).

- 350.3141.20 Remplacement du grill au barbecue du Châtaignier (5'400.--) et au refuge de Chatifeuillet (3'100.--).
- 350.3141.26 Pose de panneaux d'affichage dans le vestiaire d'entrée des huit classes (12'700.--), rhabillage du revêtement sol synthétique de la piste de saut (4'200.--), ponçage et imprégnation du parquet dans trois classes (13'500.--) et rhabillage des blocs de béton avec pose d'une couverture en granit dans la cour intérieure (5'100.--).
- 350.3141.28 Remplacement du joint de porte automatique.

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	TRAVAUX	6'622'770.00	1'733'700.00	6'310'400.00	1'854'500.00	6'298'352.82	2'561'796.15
410	Police des constructions	-	50'000.00	-	50'000.00	-	42'650.50
410.4313	Permis de construire, de fouilles		50'000.00		50'000.00		42'650.50
420	Aménagement du territoire	1'032'440.00	300'000.00	1'081'680.00	400'000.00	869'655.90	286'987.90
420.3003	Commission d'urbanisme	5'400.00		7'200.00		6'000.00	
* 420.3011	Salaires	300'000.00		240'000.00		233'838.70	
420.3012	Salaires du personnel auxiliaire	-		-		9'736.00	
* 420.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	24'300.00		19'440.00		21'303.85	
420.3035	Allocations familiales	240.00		240.00		240.00	
* 420.3040	Caisse de pensions	41'500.00		33'800.00		33'037.20	
420.3061	Utilisation véhicules privés	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
420.3185	Police des constructions, cotisations et abonnements	3'000.00		3'000.00		2'639.10	
* 420.3189	Plan d'extension	155'000.00		175'000.00		175'233.65	
420.3189.01	Remaniement parcellaire	300'000.00		400'000.00		280'238.00	
* 420.3189.02	Pôle de développement économique et SDNL	200'000.00		200'000.00		104'389.40	
420.4361	Remboursement APG		-		-		6'749.90
420.4801	Prélèvement réserve Syndicat améliorations foncières		300'000.00		400'000.00		280'238.00
430	Réseau routier	2'603'030.00	110'000.00	2'429'420.00	90'000.00	2'524'899.78	275'772.50
430.3011	Salaires	945'000.00		934'000.00		906'398.55	
430.3012	Salaires du personnel auxiliaire	20'000.00		20'000.00		4'423.15	
430.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	78'170.00		77'300.00		76'145.45	
430.3035	Allocations familiales	1'200.00		1'320.00		1'320.00	
430.3040	Caisse de pensions	127'060.00		125'200.00		120'618.00	
430.4361	Allocations d'assurances pour pertes de gains		-		-		989.75
430.3061	Utilisation véhicules privés	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3069	Indemnités au personnel	10'600.00		10'600.00		10'560.00	

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
430.3114	Achat machines + outils	5'000.00		5'000.00		3'197.65	
* 430.3115	Remplacement véhicules et machines	110'000.00		90'000.00		234'936.00	
430.3135	Outils et produits déneigement	100'000.00		100'000.00		117'937.63	
430.3142	Entretien réseau routier	120'000.00		120'000.00		96'156.70	
* 430.3142.01	Aménagement diverses routes	170'000.00		140'000.00		73'404.20	
430.3142.02	Réfection des routes	320'000.00		260'000.00		284'517.45	
430.3142.03	Abri tl, construction et entretien	25'000.00		25'000.00		18'693.00	
430.3142.04	Achat fournitures diverses	40'000.00		30'000.00		33'670.45	
430.3146	Frais d'acquisition terrains	-		-		36'163.75	
430.3154	Entretien véhicules + machines	170'000.00		170'000.00		143'702.10	
430.3188	Courses de déneigement	75'000.00		75'000.00		159'142.20	
* 430.3189	Frais d'études "aménagement routiers"	140'000.00		100'000.00		57'913.50	
430.3801	Attribution fonds véhicules	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
430.4359	Ventes et prestations diverses		-		-		485.35
* 430.4801	Prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel		110'000.00		90'000.00		238'133.65
430.4801.01	Prélèvement fonds achat terrains		-		-		36'163.75
431	Eclairage public	556'000.00	265'000.00	366'000.00	265'000.00	191'571.84	278'738.40
431.3123	Electricité consommation commune	91'000.00		91'000.00		100'048.20	
431.3143	Entretien du réseau	225'000.00		225'000.00		52'448.04	
* 431.3143.01	Amélioration du réseau	240'000.00		50'000.00		39'075.60	
431.4111	Services industriels, taxe pour l'usage du sol		250'000.00		250'000.00		276'273.60
431.4517	Electricité participation Etat + tiers		15'000.00		15'000.00		2'464.80
440	Place de sports - cimetière	140'900.00	18'200.00	131'000.00	4'000.00	131'942.60	13'300.00
* 440.3141	Entretien Place de sports	120'900.00		112'000.00		130'457.15	
* 440.3145	Entretien cimetière	20'000.00		19'000.00		1'485.45	
440.4272	Concessions - Inhumations		200.00		4'000.00		200.00
440.4513	Subside cantonal "Fonds du sport"		18'000.00		-		13'100.00

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
450	Ordures - déchets	1'325'400.00	25'500.00	1'337'300.00	80'500.00	992'602.40	76'666.55
450.3011	Salaires	63'500.00		62'500.00		63'962.55	
450.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	3'800.00		3'800.00		4'038.45	
450.3040	Caisse de pensions	6'100.00		6'000.00		5'757.10	
450.3141	Entretien installations Viane et Manlout	2'000.00		5'000.00		1'466.85	
450.3188	Enlèvement, élimination des ordures	1'200'000.00		1'200'000.00		871'409.10	
450.3188.01	Elimination du verre	20'000.00		25'000.00		19'586.10	
450.3188.02	Elimination du papier	30'000.00		35'000.00		26'082.25	
450.3301	Pertes sur débiteurs	-		-		300.00	
* 450.4342.00	Taxes enlèvement ordures		-		50'000.00		49'689.80
450.4342.01	Taxes d'enlèvement de la Déchèterie		2'500.00		2'500.00		2'692.00
450.4354	Vente du papier		3'000.00		8'000.00		3'890.75
450.4656	Remboursement de la taxe d'élimination du verre (TEA)		20'000.00		20'000.00		20'394.00
460	Egouts - épuration	965'000.00	965'000.00	965'000.00	965'000.00	1'587'680.30	1'587'680.30
460.3141	Exploitation stations pompage	30'000.00		30'000.00		24'880.40	
* 460.3144	Entretien collecteurs	45'000.00		35'000.00		17'033.11	
460.3144.01	Aménagement collecteurs	100'000.00		100'000.00		150'292.45	
* 460.3189	Frais d'études "épuration"	95'000.00		75'000.00		79'861.90	
460.3311	Amortissements obligatoires des collecteurs	188'657.00		196'398.00		181'760.24	
* 460.3526	STEP, frais d'exploitation	397'000.00		418'000.00		366'930.60	
460.3811	Attribution fonds réserve	109'343.00		110'602.00		766'921.60	
* 460.4341	Taxes de raccordement		100'000.00		100'000.00		984'006.00
* 460.4342	Taxes annuelles de traitement		410'000.00		410'000.00		267'265.50
* 460.4342.01	Taxes annuelles d'utilisation		455'000.00		455'000.00		329'562.15
460.4811	Prélèvement fonds réserve		-		-		6'846.65

4 - TRAVAUX

COMMENTAIRES

- 420.3011
420.3030
420.3040
- En raison du départ à la retraite du Chef de service de l'aménagement du territoire et bâtiments dans le courant de l'année 2012, et considérant une certaine pénurie des urbanistes sur le marché de l'emploi, nous avons prévu l'engagement d'un nouveau collaborateur et planifié une période de transition et de formation pour ce poste clé de notre Administration.
- 420.3189
- En plus des frais courants, études d'aménagement, notamment du secteur de Coppoz, études PGA et bruit routier.
- 420.3189.02
- Participation aux diverses études du Pôle, financement du bureau SDNL et participation relative aux études liées aux chantiers du SDNL.
- 430.3115
- Remplacement d'un tracteur (93'500.-- moins reprise d'environ 10'000.--) ainsi qu'une souffleuse (10'000.--), un rouleau compacteur (12'000.--) et une débrousailluse et divers (4'500.--).- achats amortis par le compte prélèvement fonds réserve véhicules, machines et matériel (430.4801).
- 430.3142.01
- Outre divers travaux de sécurisation, notamment au droit des carrefours, le budget prévoit un montant d'environ Fr. 60'000-- pour la première étape des aménagements liés aux arrêts tl des lignes urbaines, en attente de la présentation d'un préavis couvrant l'ensemble des aménagements nécessaires.
- 430.3189
- L'extension du réseau urbain de transports publics nécessite des réaménagements de l'espace routier, notamment sur la Route de Lausanne (ligne tl 8) et le Chemin de Maillefer (ligne tl 3). Le budget prend en compte la part des études nécessaires à l'élaboration des demandes de crédit de construction.
- 431.3143.01
- Parallèlement à l'électrification de la ligne tl 8, les luminaires seront implantés sur les mâts. Les luminaires existants seront remplacés par des luminaires de nouvelle génération.
- 440.3141
- En plus de l'entretien courant des terrains de football, mise en conformité selon les normes de sécurité du skate-parc par le remplacement de trois éléments, soit : un Fun box 3 côtés (22'000.--), un mini Fun box 3 côtés (12'600.--) et un mini pipe (38'000.--).
- 440.3145
- Report des travaux de désaffectation partielle du cimetière prévus en 2010.
- 450.4342
- Lors de la création ou de l'implantation d'une nouvelle société sur notre territoire, celle-ci reçoit et complète un formulaire précisant son activité, et notamment la quantité d'ordures ménagères éliminées par semaine. Considérant cette indication, nous appliquons le montant forfaitaire par année civile correspondant à ce genre d'établissement. Le courrier joint à l'envoi du formulaire rappelle les dispositions suivantes :
1. la commune n'assume pas le ramassage des ordures ménagères et des déchets dans les zones industrielles
 2. afin de ne pas créer d'inégalité entre les entreprises situées dans les zones précitées et celles, souvent moins importantes, mais situées **hors zones** (zones de villas, zone de village, etc.), les frais de ramassage des déchets professionnels sont facturés annuellement
 3. cette facturation intervient sur la base du tarif appliqué par l'entreprise concessionnaire, dûment agréée par la Municipalité, et en fonction des quantités annoncées.

Notre Commune bénéficie de dispositions ad hoc, lesquelles sont transmises chaque année à l'ensemble de la population montaine par le biais du "Tableau de ramassage des ordures et autres déchets", et, où il y a lieu de se référer au paragraphe relatif aux cas spéciaux : « *Pour les zones de Budron et Rionzi-Maillefer, il appartient aux propriétaires et aux entreprises de prendre toutes les dispositions par contrats privés pour l'élimination des ordures ménagères, déchets industriels et autres. Par contre, par mesure d'équité en égard à l'ensemble de nos contribuables « ménages » qui bénéficient actuellement d'un service officiel de ramassage des ordures ménagères, nous remboursons à titre de participation un montant de Fr. 130.- par année et par logement de service situé en zone industrielle. Pour les industries et commerces hors de ces zones, la Municipalité facture un montant forfaitaire.*

La Loi sur les impôts communaux (LICom) du 5 décembre 1956 stipule, à son 4^{ème} article :

Indépendamment des impôts énumérés à l'article premier et des taxes prévues par l'article 3 bis, les communes peuvent percevoir des taxes spéciales en contrepartie de prestations ou avantages déterminés ou de dépenses particulières.

A la suite du refus du Conseil communal d'entrer en matière sur le Règlement communal sur la gestion des déchets du 05.10.2009, nous ne disposons actuellement d'aucune base légalisée par le Département concerné pour justifier la facturation du forfait pour frais de ramassage des déchets professionnels aux entreprises.

460.3144 Outre les frais d'entretien usuels, l'établissement du PGEE a montré la nécessité de renforcer les contrôles systématiques de l'état du réseau (caméra vidéo, teintages).

460.3189 Le budget prévoit les avant-projets de divers tronçons de collecteurs dont le PGEE a montré la nécessité d'un redimensionnement, en vue de l'établissement des demandes de crédit de construction.

460.3526 L'exploitation de la STEP de Vidy est assurée par la Commune de Lausanne dans le cadre d'une entente intercommunale. La Commission intercommunale (CISTEP) examine le budget et les comptes. C'est cependant aux conseils communaux des 13 communes signataires de la convention qu'il appartient d'adopter le budget et les comptes (majorité des 13 conseils communaux requise). La répartition intercommunale des charges s'effectue sur la base des quantités d'eau potable distribuées dans chaque commune. Le budget de la STEP figure en annexe au présent fascicule et la part à charge de notre Commune découle de ce budget, approuvé par la CISTEP dans sa séance du 6 octobre 2010 et soumise à l'adoption des 13 conseils communaux.

460.4341 La Municipalité fixe le montant des taxes en regard du plan d'investissement relatif à l'entretien et à la construction des ouvrages d'évacuation des eaux
460.4342 et des coûts d'exploitation et d'entretien des ouvrages d'assainissement (STEP et ouvrages annexes) des eaux.

460.4342.01 Pour l'année 2011, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 4 octobre 2010, de reconduire le taux de taxes 2010, soit :

460.4341 Taxes de raccordement (art. 43 et 44 du règlement)

eaux claires: 12.- Fr/m2 étanche (inchangé)
eaux usées: 10.- Fr/m2 de plancher (inchangé)

460.4342 Taxes annuelles de traitement (art. 46 et 47 du règlement)

eaux claires: 0.15 Fr/m2 étanche (inchangé)
eaux usées: 0.75 Fr/m3 d'eau potable consommé (inchangé)

460.4342.01 Taxes annuelles d'utilisation (art. 45 du règlement)

eaux claires: 0.35 Fr/m2 étanche (inchangé)
eaux usées: 0.35 Fr/m3 d'eau potable consommé (inchangé)

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	1'170'780.00	207'100.00	2'326'606.00	141'500.00	1'797'523.38	123'898.10
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	48'500.00	-	46'000.00	-	31'465.60	-
500	Administration, secrétariat	48'500.00	-	46'000.00	-	31'465.60	-
* 500.3003	Jetons de présence et indemnités (Conseil d'établissement)	2'500.00		2'500.00		-	
500.3101	Fournitures de bureau (y compris Conseil d'établissement)	2'500.00		2'500.00		2'004.15	
500.3151	Entretien mobilier et machines	1'000.00		500.00		169.25	
500.3170	Vacations direction et formation continue	1'000.00		1'000.00		446.20	
500.3172	Frais de réception, CE et direction, formation	1'500.00		1'500.00		723.20	
* 500.3173	Promotions et prix divers	10'000.00		8'000.00		7'757.80	
* 500.3512	Frais pour tâches facturées par l'Etat selon convention	30'000.00		30'000.00		20'365.00	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	533'300.00	24'600.00	501'400.00	30'000.00	387'722.40	17'589.00
510	Enseignement	533'300.00	24'600.00	501'400.00	30'000.00	387'722.40	17'589.00
* 510.3011	Traitements et charges sociales Etudes surveillées	6'500.00		10'000.00		5'453.10	
* 510.3020.01	Soutien aux activités parascolaires à but éducatif	5'000.00		10'000.00		-	
510.3103.01	Matériel d'enseignement	-		-		227.00	
* 510.3103.03	Caisse de classes	8'200.00		7'000.00		6'604.00	
510.3112	Achat machines, mobilier et matériel scolaire	15'000.00		15'000.00		21'306.90	
510.3151	Entretien machines	3'000.00		3'000.00		256.15	
510.3152	Entretien du mobilier scolaire	5'000.00		5'000.00		2'372.05	
510.3170	Passeport Vacances	5'000.00		5'000.00		4'385.20	
510.3171	Manifestations culturelles et sportives	4'100.00		4'000.00		3'457.65	
510.3186	Ass. accidents complémentaires	4'400.00		4'400.00		2'333.70	
510.3522.02	Frais écolage (équilibre)	3'000.00		3'000.00		-	
* 510.3662	Bus scolaires	440'000.00		400'000.00		321'814.60	
510.3663	Courses et camps	30'000.00		29'000.00		18'176.25	
510.3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités diverses	4'100.00		6'000.00		1'335.80	
510.4332	Etudes surveillées, participation des parents		1'000.00		800.00		1'701.00
510.4332.02	Frais écolage (équilibre), participation des parents (dérogation)		1'200.00		1'200.00		2'400.00
* 510.4359	Bus scolaires, participation des parents		20'000.00		24'000.00		13'488.00
* 510.4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		2'400.00		4'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	193'200.00	14'000.00	201'900.00	18'500.00	208'702.43	25'389.80
520	Enseignement secondaire et pré-gymnasial	193'200.00	14'000.00	201'900.00	18'500.00	208'702.43	25'389.80
* 520.3011	Traitements et charges sociales Etudes surveillées	6'500.00		10'000.00		5'867.25	
520.3020	Sport facultatif	4'000.00		4'000.00		2'834.00	
* 520.3020.01	Soutien aux activités parascolaires à but éducatif	10'000.00		20'000.00		2'760.40	
520.3103.03	Caisse de classes	6'800.00		7'000.00		6'612.00	
520.3112	Achat machines, mobilier et matériel scolaire	50'000.00		50'000.00		55'464.00	
* 520.3131	Fournitures et marchandises pour activités parascolaires	2'500.00		-		1'467.90	
520.3151	Entretien machines	4'000.00		4'000.00		1'660.40	
520.3152	Entretien du mobilier scolaire	6'000.00		6'000.00		1'712.65	
520.3171	Manifestations culturelles et sportives	5'100.00		5'000.00		4'470.75	
520.3186	Ass. accidents complémentaire	4'400.00		4'400.00		3'286.40	
520.3522.01	Frais écolage pré-gymnasial	-		-		55'355.85	
520.3522.02	Frais écolage (équilibre, sport études)	4'000.00		4'000.00		2'000.00	
* 520.3662	Frais transport	1'500.00		1'500.00		4'059.00	
* 520.3663	Courses et camps, sorties d'études et échanges linguistiques	85'000.00		80'000.00		60'252.63	
* 520.3663.01	Joutes sportives, semaine 38, activités diverses	3'400.00		6'000.00		899.20	
520.4332	Etudes surveillées, participation des parents		600.00		500.00		828.00
520.4332.02	Frais écolage (équilibre), participation des parents (dérogation)		2'000.00		2'000.00		7'000.00
520.4359	Bus scolaires, participation des parents		4'000.00		4'000.00		13'320.00
* 520.4359.01	Activités parascolaires, participation des parents		4'000.00		8'000.00		1'790.00
520.4512	Sport facultatif, remboursement de l'Etat		3'400.00		4'000.00		2'451.80
530	Enseignement spécialisé	1'500.00	-	1'239'106.00	-	906'096.80	-
* 530.3512	Participation enseignement spécialisé	-		1'237'606.00		905'165.00	
530.3522	Participation CRENOL	1'500.00		1'500.00		931.80	
540	Orientation professionnelle	6'500.00	-	6'500.00	-	6'128.45	-
540.3512	Participation orientation professionnelle	6'500.00		6'500.00		6'128.45	

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
550	Bibliothèque scolaire et communale	195'080.00	123'500.00	177'700.00	81'500.00	118'796.60	59'641.30
* 550.3011	Salaires	122'000.00		98'000.00		58'175.80	
* 550.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	9'900.00		7'950.00		4'799.55	
* 550.3040	Caisse de pensions	15'680.00		8'750.00		5'078.70	
550.3069	Frais de déplacements et formation	3'000.00		5'000.00		-	
550.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'500.00		2'000.00		3'790.95	
* 550.3102	Achat de livres et documentation	20'000.00		40'000.00		39'880.30	
* 550.3102.01	Abonnements journaux et périodiques	5'000.00		-		-	
* 550.3111	Achat de matériel et d'équipements	8'000.00		5'000.00		769.35	
550.3112	Achat de mobilier	3'000.00		5'000.00		6'301.95	
550.3152	Entretien du mobilier	1'000.00		1'000.00		-	
550.3170	Expositions et animations diverses pour la population	5'000.00		5'000.00		-	
550.4352	Vente d'abonnements (10-/200 personnes)		500.00		500.00		-
* 550.4512	Salaires et charges sociales, remboursement de l'Etat		123'000.00		81'000.00		59'641.30
560	Service médical & dentaire	49'500.00	-	57'000.00	-	39'240.65	-
* 560.3012	Médecin scolaire	10'000.00		20'000.00		8'823.70	
560.3109	Prévention santé, action et formation	2'000.00		2'000.00		-	
560.3116	Achat matériel et équipement service médical	2'500.00		3'000.00		1'461.45	
* 560.3654	Service dentaire scolaire	35'000.00		32'000.00		28'955.50	
570	Réfectoire scolaire	87'400.00	45'000.00	50'800.00	11'500.00	44'563.20	21'278.00
* 570.3011	Salaires, y compris charges sociales	57'000.00		40'000.00		35'843.10	
* 570.3131	Achat repas	30'000.00		10'500.00		8'480.20	
570.3182	Frais de téléphone	400.00		300.00		239.90	
* 570.4652	Vente repas		45'000.00		11'500.00		21'278.00
580	Temple et cultes	55'800.00	-	46'200.00	-	54'807.25	-
580.3011	Salaires organiste, y compris charges sociales	15'700.00		16'000.00		15'575.65	
580.3011.01	Salaires marguillier	7'600.00		7'700.00		7'390.00	
580.3124	Entretien et frais divers	1'000.00		1'000.00		776.30	
* 580.3652	Contribution église catholique	30'000.00		20'000.00		30'087.60	
580.3652.01	Contribution Paroisse de Villamont	1'500.00		1'500.00		977.70	

5 - INSTRUCTION PUBLIQUE

COMMENTAIRES

Remarque générale

Le budget des écoles est établi sur l'année civile et doit par conséquent tenir compte de deux années scolaires, l'une qui se termine en juillet et l'autre qui commence en août. Si l'effectif des élèves de l'année scolaire en cours est connu, celui de l'année suivante est estimé. De plus, les arrivées / départs d'élèves sont toujours possibles en cours d'année. De même, au moment de l'établissement du budget, nous n'avons pas pu obtenir d'information concernant le nombre de nouveaux élèves engendrés notamment par le nouveau quartier du Rionzi.

- 500.3003 Ce montant est destiné à couvrir les frais de mise en place (élection des membres, etc. - au début de la nouvelle législature) et le fonctionnement du nouveau Conseil d'établissement devant remplacer la Commission scolaire. Il s'agit d'un montant purement estimatif.
- 500.3173 Ajustement selon un nombre plus élevé d'élèves.
- 500.3512 Concerne un certain nombre de tâches légalement à charge de notre Commune, comme par exemple l'organisation des bus scolaires ou des devoirs surveillés, confiées pour des raisons évidentes d'efficacité au secrétariat, aux doyens ou au directeur de l'EPS. Suite à notre nouvelle situation, l'inventaire de ces tâches et une nouvelle convention prévoyant une participation équivalente à 0.25 ETP a été négociée avec le canton.
- 510.3011 Montant ajusté et basé sur des périodes de 1.5 heure, 3 fois par semaine.
- 510.3020.01 Il s'agit d'un soutien et non d'une prise en charge complète, les parents des élèves intéressés devront assumer une partie des frais liés à ces cours, qui restent plus difficiles à développer pour les petites classes que pour les grandes. Montant ajusté, car ces activités sont plus difficiles à mettre en œuvre pour les élèves primaires.
- 510.3103.03 Maintien de la somme forfaitaire de Fr. 20.00 /élève établie par l'ancien conseil exécutif depuis plusieurs années.
- 510.3662 Ce montant prévoit l'augmentation de la TVA et le remplacement dès mars 2011 du bus scolaire 24 places par un deuxième bus scolaire 32 places afin de pouvoir prendre en charge l'augmentation attendue du nombre d'élèves suite à l'arrivée des nouveaux habitants, notamment au Rionzi. D'autre part, la Municipalité souhaite pouvoir maintenir la possibilité de transport des enfants à midi au réfectoire scolaire, instaurée depuis la rentrée 2010 et qui semble donner pleine satisfaction tant au niveau organisation qu'au niveau sécurité des enfants.
- 510.4359 Le transport des élèves CIN, ainsi que les situations d'équilibrage impliquant des déplacements de plus de 2.5 km en ligne directe, ne sont pas facturés aux parents.
- 510.4359.01 En liaison avec l'ajustement du compte 510.3020.01. Tient compte d'une participation moyenne aux frais par les parents de l'ordre de 50 % des coûts. Une marge a été comptabilisée pour tenir compte des activités où la participation serait moins bonne.
- 520.3011 Montant ajusté et basé sur des périodes de 1.5 heure, 3 fois par semaine.

520.3020.01 520.3131	Les fournitures sont budgétées séparément sous 520.3131 et les expériences et participations 2009-2010 aux activités montrent que la somme prévue peut être réduite. Il s'agit d'un soutien et non d'une prise en charge complète, une participation des parents est requise.
520.3662	Frais de transport d'élèves enclassés en classes spéciales sports-études à Lausanne et d'élèves enclassés à Cugy pour des raisons d'équilibrage.
520.3663	Prise en compte de l'augmentation du nombre d'élèves.
520.3663.01	Base de Fr. 10.-- / élève - ajusté au nombre d'élèves.
520.4359.01	Tient compte d'une participation moyenne aux frais par les parents de l'ordre de 50 % des coûts. Une marge a été comptabilisée pour tenir compte des activités où la participation serait moins bonne.
530.3512	Dès 2011, repris par le canton. Voir sous 7 - Sécurité sociale.
550.3011 550.3030 550.3040 550.4512	Comprend une bibliothécaire à 75 % et le renforcement du poste de l'aide bibliothécaire de 60 % à 100 % pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'élèves et du développement d'animations dans le cadre de la bibliothèque. Actuellement, les deux bibliothécaires sont engagées par la Commune et le Canton participe aux charges salariales et nous rembourse la part scolaire de ces charges sur la base d'environ un équivalent plein temps (ETP) pour 1000 élèves. La bascule de ces deux postes au Canton est actuellement en discussion. Si elle se réalise, les charges salariales seront alors assumées par le Canton qui facturera à la Commune la part communale des postes.
550.3102 550.3102.01	Suite à l'évolution des besoins, les achats pour le fonds de livres sont réduits, les abonnements à des périodiques sont pris en compte séparément.
550.3111	Comprend tout le matériel d'étiquetage, code-barres, etc., des livres et les éventuelles licences liées aux logiciels nécessaires et prévoit l'acquisition de matériel pour la mise en œuvre d'expositions.
560.3012	Réduction du montant prévu pour la vaccination des filles de 7 ^{ème} et 8 ^{ème} contre les papillomavirus responsables du cancer du col de l'utérus.
560.3654	Prise en compte de l'augmentation du nombre d'élèves.
570.3011 570.3131 570.4652	Avec la reprise de septembre 2010, le nombre d'enfants fréquentant le réfectoire scolaire, respectivement de repas préparés sur place, a doublé. De plus, la part des petits nécessitant un encadrement plus important a fortement augmenté. La part prévue pour le soutien aux pédibus est maintenue, afin de pouvoir réactiver les pédibus en cas de manque de places dans les bus scolaires et surtout pour permettre de renforcer la surveillance et l'encadrement des petits durant le repas et la pause de midi. A partir de 25 à 30 enfants, une troisième personne devient indispensable.
580.3652	Ajustement du montant comptabilisé en 2009, suite à l'augmentation (mise à jour quinquennale) du nombre de paroissiens catholiques pris en compte dans le calcul de répartition des frais.

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	SECURITE PUBLIQUE	1'485'370.00	90'000.00	1'496'080.00	85'000.00	1'495'091.65	338'742.20
610	Police administrative et Gendarmerie	939'500.00	30'000.00	954'040.00	30'000.00	914'503.35	29'399.00
* 610.3011	Salaires	202'200.00		201'000.00		189'757.20	
610.3011.01	Indemnités inconvénients	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
610.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	15'200.00		15'400.00		14'651.05	
610.3035	Allocations familiales	480.00		240.00		340.00	
610.3040	Caisse de pensions	24'820.00		24'600.00		23'668.80	
610.3065	Frais habillement, équipement	3'000.00		3'000.00		1'445.20	
610.3069	Remboursements frais et débours	1'000.00		1'000.00		130.00	
* 610.3091	Formation et cotisations	4'000.00		2'000.00		987.60	
* 610.3101	Fournitures de bureau et mat. surveillance	3'500.00		2'500.00		2'313.35	
* 610.3143	Signalisation routière	80'000.00		80'000.00		79'729.55	
610.3155	Entretien véhicules	6'000.00		6'000.00		5'321.95	
610.3182	Frais téléphones	4'500.00		3'500.00		2'652.75	
610.3185	Contrat de prestations	580'000.00		600'000.00		580'000.00	
610.3524	Frais inhumations + incinérations	10'000.00		10'000.00		8'705.90	
610.4312	Permissions diverses		5'000.00		5'000.00		4'135.00
610.4370	Amendes		10'000.00		10'000.00		25'264.00
610.4370.01	Notification commandements de payer		15'000.00		15'000.00		-
620	Contrôle des habitants	245'670.00	60'000.00	244'340.00	55'000.00	267'735.85	102'073.50
620.3011	Salaires	173'000.00		172'000.00		165'081.10	
620.3030	Assurances sociales AVS/AI/APG	14'020.00		13'940.00		13'760.90	
620.3040	Caisse de pensions	23'250.00		23'000.00		22'034.40	
620.3069	Remboursements frais + débours	400.00		400.00		194.10	
620.3191	Taxe office cantonal des étrangers	35'000.00		35'000.00		66'665.35	
620.4312	Emoluments		60'000.00		55'000.00		102'073.50

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
630	Police sanitaire	8'300.00	-	8'300.00	-	6'420.95	-
630.3003	Indemnités commission salubrité	300.00		300.00		-	
630.3003.01	Denrées alimentaires	6'000.00		6'000.00		5'683.75	
630.3524	Clos d'équarrissage	2'000.00		2'000.00		737.20	
650	Défense incendie	185'000.00	-	185'500.00	-	203'369.70	203'369.70
650.3013	Solde des pompiers	-		-		105'484.50	
650.3050	Assurance FSSP	-		-		1'614.60	
650.3069	Remboursements débours divers	-		-		7'753.30	
650.3069.01	Remboursements frais médicaux	-		-		655.00	
650.3091	Frais de formation	-		-		3'361.20	
650.3116	Achat matériel + entretien	-		-		10'544.40	
650.3116.01	Entretien extincteurs communaux	-		5'500.00		569.75	
650.3155	Entretien véhicules	-		-		6'668.90	
650.3156	Pose d'hydrants + entretien	40'000.00		40'000.00		24'934.60	
650.3182	Concession radio + téléphone SMT	-		-		3'256.00	
650.3301	Pertes sur débiteurs	-		-		1'315.50	
* 650.3521	Participation communale au SDIS de La Mère	145'000.00		140'000.00		-	
650.3814	Attribution aux financements spéciaux	-		-		37'211.95	
650.4301	Taxe d'exemption		-		-		100'610.45
650.4356	Interventions Service du feu / ECA		-		-		614.50
650.4521	Participation des Communes du SDIS - véhicules		-		-		8'000.00
650.4651	Subsides ECA		-		-		94'144.75
660	Protection civile	106'900.00	-	103'900.00	-	103'061.80	3'900.00
660.3069	Remboursements frais et débours	500.00		500.00		-	
660.3101	Frais de bureau	200.00		200.00		-	
660.3116	Achat matériel et équipement	200.00		200.00		-	
660.3123	Electricité abri SCHL	1'000.00		1'000.00		60.10	
660.3182	Frais téléphones, concession radio	500.00		500.00		13.05	
660.3521	Cours P.C. / visites abris	500.00		500.00		-	
* 660.3521.01	Frais d'exploitation Régionalisation	104'000.00		101'000.00		99'088.65	
660.3819	Attribution fonds dispense abri PC	-		-		3'900.00	
660.4392	Contributions dispense abri PC		-		-		3'900.00

6 - SECURITE PUBLIQUE

COMMENTAIRES

- 610.3011 Actuellement, ce compte comprend un effectif de 4 patrouilleurs scolaires. L'évolution des chantiers sur notre Commune, notamment scolaire et l'aménagement d'un passage piétons sécurisé à la route de la Blécherette va provoquer un aménagement sécuritaire différent.
- 610.3091 La mise en œuvre actuellement en cours du concept « Santé et Sécurité au travail », engendrera dès sa mise en application des frais de coaching pour la
610.3101 formation continue ainsi que l'achat de documentation par module.
- 610.3143 En plus des travaux courants et selon les directives de l'Office fédéral des routes (Ofrou), la signalisation doit être mise aux normes progressivement jusqu'en 2012.
- 650.3521 Suite à la fusion du SDIS la Mèbre, la commission du Feu réunie en assemblée le 26.08.2010 a adopté le budget 2011 à l'unanimité.
- 660.3521.01 Le budget de la PCi est adopté par le conseil régional. Le montant se monte aujourd'hui à 19.04 pour une population de 5456 habitants.

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	SECURITE SOCIALE	5'716'818.00	1'048'494.00	7'784'940.00	700'000.00	7'734'664.70	523'723.00
710	Service administratif	278'200.00	-	261'100.00	-	155'464.90	-
710.3003	Commission d'assistance	300.00		300.00		-	
* 710.3170	Frais journée des aînés	45'000.00		30'000.00		43'500.60	
* 710.3525	Participation communale au Centre Social Régional (ARASPE)	1'900.00		1'500.00		11'281.75	
* 710.3525.01	Participation communale Réseau EFAJE Gros de Vaud et environs	54'000.00		67'300.00		23'304.20	
* 710.3525.02	Participation communale Accueil collectif préscolaire (garderies)	100'000.00		88'000.00		9'657.20	
* 710.3525.03	Participation Accueil familial de jour (mamans/papas de jour)	43'000.00		41'000.00		40'996.15	
710.3655	Fonds aide occasionnelle	5'000.00		5'000.00		-	
* 710.3655.02	Participation Fondation pour l'accueil de jour des enfants	29'000.00		28'000.00		26'725.00	
711	Service social intercommunal (ARASPE - Agence AVS)	131'000.00	-	92'700.00	-	65'313.80	-
* 711.3525	Participation association régionale de l'action sociale	131'000.00		92'700.00		65'313.80	
* 720	Prévoyance sociale	4'730'818.00	1'048'494.00	6'929'740.00	700'000.00	7'070'749.00	523'723.00
720.3515	Prestations complémentaires AVS / AI et Hébergement	2'062'999.00		3'347'735.00		3'193'681.00	
720.3515.01	Aides, subventions et autres régimes sociaux	2'667'819.00		3'582'005.00		3'444'964.00	
720.3515.02	Protection de la jeunesse	-		-		432'104.00	
720.4515	Remboursement du décompte final		-		700'000.00		523'723.00
720.4525	Compensation prélèvement s/recettes conjoncturelles pour facture sociale		1'048'494.00		-		-
730	Santé publique	576'800.00	-	501'400.00	-	443'137.00	-
* 730.3654	Apromad (CMS), AVASAD	576'800.00		501'400.00		443'137.00	

7 - SECURITE SOCIALE

COMMENTAIRES

- 710.3170 La journée des aînés 2011 est prévue sur le Léman comme en 2009, le nombre de participants est en constante augmentation (369 en 2009).
- 710.3525 Participation de Fr. 0.322 par habitant pour couvrir les frais de fonctionnement des secrétariats du Conseil Intercommunal et du Comité de direction (Fr. 0.072) et du Conseil des régions RAS (Fr. 0.25). Les frais d'encadrement des Agences d'assurances sociales (AAS - Agent régional, apprentis et quote-part de direction (Fr. 2.37) sont désormais imputés dans le compte 711.3525 - *Participation association régionale de l'action sociale*. Au moment de l'établissement du budget, ces montants sont encore provisoires.

Remarque générale concernant l'accueil de jour des enfants et le Réseau EFAJE

Avec l'ouverture en septembre dernier de la nouvelle garderie de Bercher, le réseau EFAJE, qui comprend les garderies de Bettens (20 pl.), Bercher (27 pl.), Budron (44 pl.) et Echallens (44 pl.), passe d'une offre de 44 places en 2008, à environ 120 places en 2009, puis environ 137 places dès septembre 2010. Ce fort développement, réjouissant pour la population du Mont, a évidemment des effets financiers importants, notamment sur les coûts par habitant pour la mise en place du réseau et surtout sur la part variable qui sera facturée en 2011 au Mont en fonction de l'occupation des places des garderies du réseau par des enfants de notre Commune.

Selon nos estimations actuelles, les enfants du Mont occuperaient environ 27 % des heures de garde à la garderie de Budron et environ 11,3 % des heures de garde sur l'ensemble des garderies. Mais ces chiffres restent très provisoires et les estimations mises au budget pour tenir compte de notre participation financière variable selon l'occupation par des enfants du Mont restent très grossières.

Pour mémoire, nous rappelons que les communes du réseau avec l'appui des subventions FAJE participent (pour les garderies comme pour l'accueil familial) pour une petite réduction générale du prix de la place et pour la prise en charge des rabais accordés aux familles à bas revenu selon la politique et la grille tarifaires.

En moyenne générale, le coût par habitant du réseau EFAJE passe de Fr. 10.42 en 2008, à Fr. 19.18 en 2009, à Fr. 35.03 en 2010 et devrait se situer autour de Fr. 45.00 par habitant en 2011. Avec ce montant, le réseau EFAJE Gros-de-Vaud et environs reste un des réseaux actuellement le meilleur marché.

En résumé, les montants au budget découlent des décisions prises au sein de l'Association EFAJE Gros-de-Vaud et environs. Ils servent d'une part à consolider le réseau EFAJE Gros-de-Vaud et environs qui évolue en direction d'un véritable "Service intercommunal de la petite enfance" au service des Communes et des familles et, d'autre part, à réduire une partie des coûts des structures de garde qui sont facturés aux parents.

- 710.3525.01 EFAJE Réseau, notre participation sera de Fr. 7.73 par habitant, à laquelle il faut ajouter une contribution de Fr. 1.52 par habitant pour l'augmentation du fonds de roulement initial de Fr. 100'000.-- à Fr. 150'000.-- pour l'EFAJE qui n'a pas les garanties nécessaires pour constituer des emprunts.
- 710.3525.02 EFAJE Accueil collectif préscolaire (garderies), le financement des garderies se subdivise en une part fixe de Fr. 1.50 par habitant (sans changement) et une part variable selon l'utilisation des garderies par les habitants de la Commune.

- 710.3525.03 EFAJE Accueil en milieu familial (AMF = mamans/papas de jour), pour 2011, le financement des AMF devrait également se subdiviser en une part fixe de Fr. 1.50 par habitant (sans changement) et une part variable (estimation) selon l'utilisation des heures AMF par les habitants de notre Commune.
- 710.3655.02 La contribution des communes pour alimenter le fonds géré par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants est maintenue à Fr. 5.-- par habitant.
- 711.3525 Notre participation est annoncée à Fr. 22.60 par habitant (Fr. 20.23 pour les coûts spécifiques au fonctionnement de l'Agence d'assurances sociales + Fr. 2.37 par habitant pour les frais d'encadrement des AAS - Agent régional, apprentis et quote-part de direction), ces montants sont encore provisoires.

720 Présentation du nouveau système de péréquation 2011

Financement de la facture sociale

La facture sociale à charge des communes est financée à l'aide de 3 couches :

- Une première couche est constituée par un prélèvement sur les recettes conjoncturelles communales (droits de mutation et gains immobiliers, impôt sur les successions, impôt sur les frontaliers).

Le prélèvement est de :

- 50 % du produit des droits de mutation, gains immobiliers, successions
- 30 % du produit de l'impôt sur les frontaliers.

- Une seconde couche est alimentée par les communes à forte capacité financière à l'aide d'un écrêtage sur les recettes dépassant fortement la moyenne des communes (base de référence : valeur du point d'impôt par habitant).

L'écrêtage est le suivant :

- i. 30 % de ce qui est compris entre 120 % et 150 % de la valeur moyenne
- ii. 40 % de ce qui est compris entre 150 % et 200 % de la valeur moyenne
- iii. 50 % de ce qui est compris entre 200 % et 300 % de la valeur moyenne
- iv. 60 % de ce qui dépasse 300 % de la valeur moyenne.

Après cet écrêtage, une nouvelle valeur du point d'impôt écrêté est calculée.

- Finalement, une troisième couche, le solde de la facture sociale à la charge des communes (de l'ordre des deux tiers du montant total) est payé en points d'impôts écrêtés.

730.3654 L'augmentation importante des prestations d'aide et de soins à domicile est à mettre en lien avec les facteurs essentiels suivants :

Evolutions des activités

- augmentation de la population moyenne vaudoise de 1.2 % (taux de vieillissement de la population vaudoise de 2 %) ;
- recours plus intense de la clientèle aux prestations d'aide et soins à domicile en lien notamment avec la diminution des séjours hospitaliers (sorties de plus en plus précoces)

Dans le cadre de la politique sanitaire cantonale, le budget 2011 incorpore également le financement des projets prioritaires suivants :

- prise en charge progressive dans l'ensemble du canton de prestations 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;
- programme de dépistage et de prévention de la maladie d'Alzheimer ;
- mise sur pied d'un projet pilote d'équipe mobile dans le but d'accélérer et faciliter la prise en charge des clients au sein d'un réseau d'institutions ;
- reprise du financement de l'activité de Transport à Mobilité Réduite (TMR) au sein de l'aide et soins à domicile.

Prise en charge de l'aide individuelle

Dans le cadre de la modification de la loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS), la prise en charge de l'aide individuelle accordée aux clients bénéficiant d'aide et de soins à domicile est assurée par le SASH. Ceci a pour conséquence que :

- la charge de l'aide individuelle est prise en compte dans le cadre de la facture sociale et refacturée aux communes par ce biais ;
- les subventions pour l'aide et soins à domicile sont réduites d'un montant équivalent.

L'ensemble des éléments évoqués concourt à une hausse importante et porte le montant de la contribution 2011 à Fr. 99.45 par habitant.

CHARGES ET REVENUS

PAR NATURE

TABLEAU DES CHARGES PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		En Fr.	En %	En Fr.	En %	En Fr.	En %
3	CHARGES	34'629'104.00	100.000	31'772'095.00	100.000	29'943'973.70	100.000
30	Autorités et personnel	5'243'080.00	15.141	5'043'460.00	15.874	4'909'386.93	16.395
300	Autorités et commissions	396'500.00	1.145	338'300.00	1.065	323'973.75	1.082
301	Personnel administratif et d'exploitation et enseignants	3'762'500.00	10.865	3'647'200.00	11.479	3'571'973.25	11.929
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	19'000.00	0.055	34'000.00	0.107	5'594.40	0.019
303	Assurances sociales	322'970.00	0.933	311'110.00	0.979	304'303.50	1.016
304	Caisse de pensions et de prévoyance	475'610.00	1.373	453'550.00	1.428	435'237.90	1.454
305	Assurances accidents et maladie	190'000.00	0.549	185'000.00	0.582	190'704.33	0.637
306	Indemnisation et remboursement de frais	72'500.00	0.209	72'300.00	0.228	73'251.00	0.245
309	Autres charges des autorités et du personnel	4'000.00	0.012	2'000.00	0.006	4'348.80	0.015
31	Biens, services, marchandises	8'232'790.00	23.774	7'296'300.00	22.964	6'683'184.09	22.319
310	Imprimés et fournitures de bureau	165'200.00	0.477	168'200.00	0.529	185'964.15	0.621
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	395'150.00	1.141	197'900.00	0.623	443'678.30	1.482
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	734'300.00	2.120	738'300.00	2.324	746'975.35	2.495
313	Autres fournitures et marchandises	310'100.00	0.895	277'800.00	0.874	304'067.63	1.015
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	2'921'000.00	8.435	2'120'200.00	6.673	1'774'732.05	5.927
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	288'500.00	0.833	299'500.00	0.943	240'246.85	0.802
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	0.00	0.000	0.00	0.000	0.00	0.000
317	Réceptions et manifestations	143'700.00	0.415	118'500.00	0.373	116'011.20	0.387
318	Honoraires et prestations de services	3'180'840.00	9.185	3'279'900.00	10.323	2'748'510.11	9.179
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	94'000.00	0.271	96'000.00	0.302	122'998.45	0.411

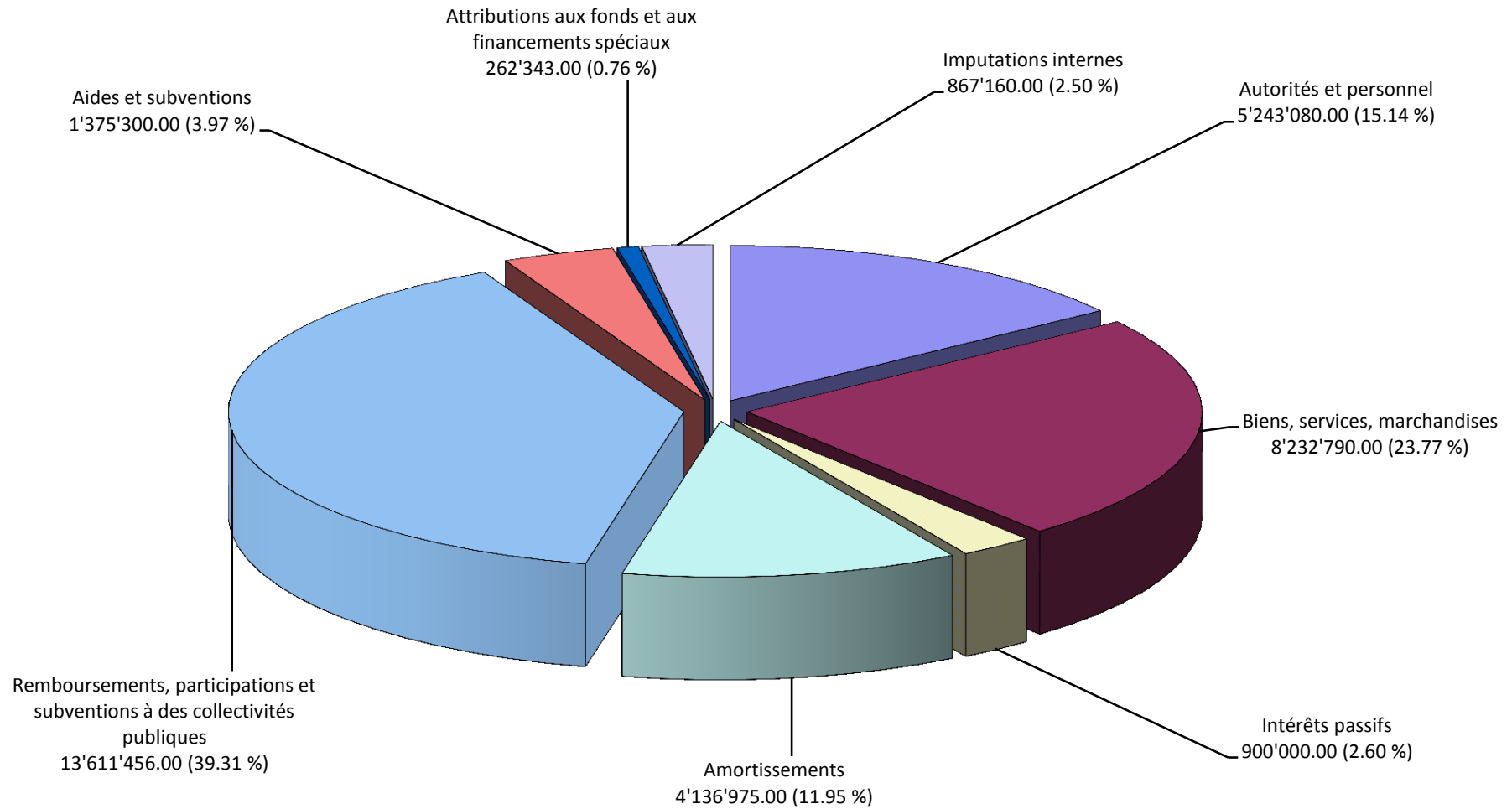
Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		En Fr.	En %	En Fr.	En %	En Fr.	En %
32	Intérêts passifs	900'000.00	2.599	738'100.00	2.323	600'783.58	2.006
321	Intérêts des dettes à court terme	10'000.00	0.029	10'000.00	0.031	0.00	0.000
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	860'000.00	2.483	718'100.00	2.260	513'630.50	1.715
329	Intérêts rémunérateurs sur impôts	30'000.00	0.087	10'000.00	0.031	87'153.08	0.291
33	Amortissements	4'136'975.00	11.947	2'066'953.00	6.506	1'932'014.12	6.452
330	Amortissements du patrimoine financier	131'500.00	0.380	100'000.00	0.315	75'903.46	0.253
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	2'155'475.00	6.224	1'966'953.00	6.191	1'856'110.66	6.199
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	1'850'000.00	5.342	0.00	0.000	0.00	0.000
35	Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	13'611'456.00	39.306	14'287'780.00	44.970	12'779'310.85	42.677
351	Canton	5'815'812.00	16.795	8'203'846.00	25.821	8'002'407.45	26.725
352	Communes et associations de communes	7'795'644.00	22.512	6'083'934.00	19.149	4'776'903.40	15.953
36	Aides et subventions	1'375'300.00	3.972	1'224'400.00	3.854	1'097'194.28	3.664
365	Aides, subventions à des institutions privées	811'300.00	2.343	701'900.00	2.209	690'656.80	2.306
366	Aides individuelles	564'000.00	1.629	522'500.00	1.645	406'537.48	1.358
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	262'343.00	0.758	263'602.00	0.830	961'033.55	3.209
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	153'000.00	0.442	263'602.00	0.830	153'000.00	0.511
381	Attributions aux financements spéciaux	109'343.00	0.316	0.00	0.000	808'033.55	2.698
39	Imputations internes	867'160.00	2.504	851'500.00	2.680	981'066.30	3.276
390	Imputations internes	867'160.00	2.504	851'500.00	2.680	981'066.30	3.276

TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE

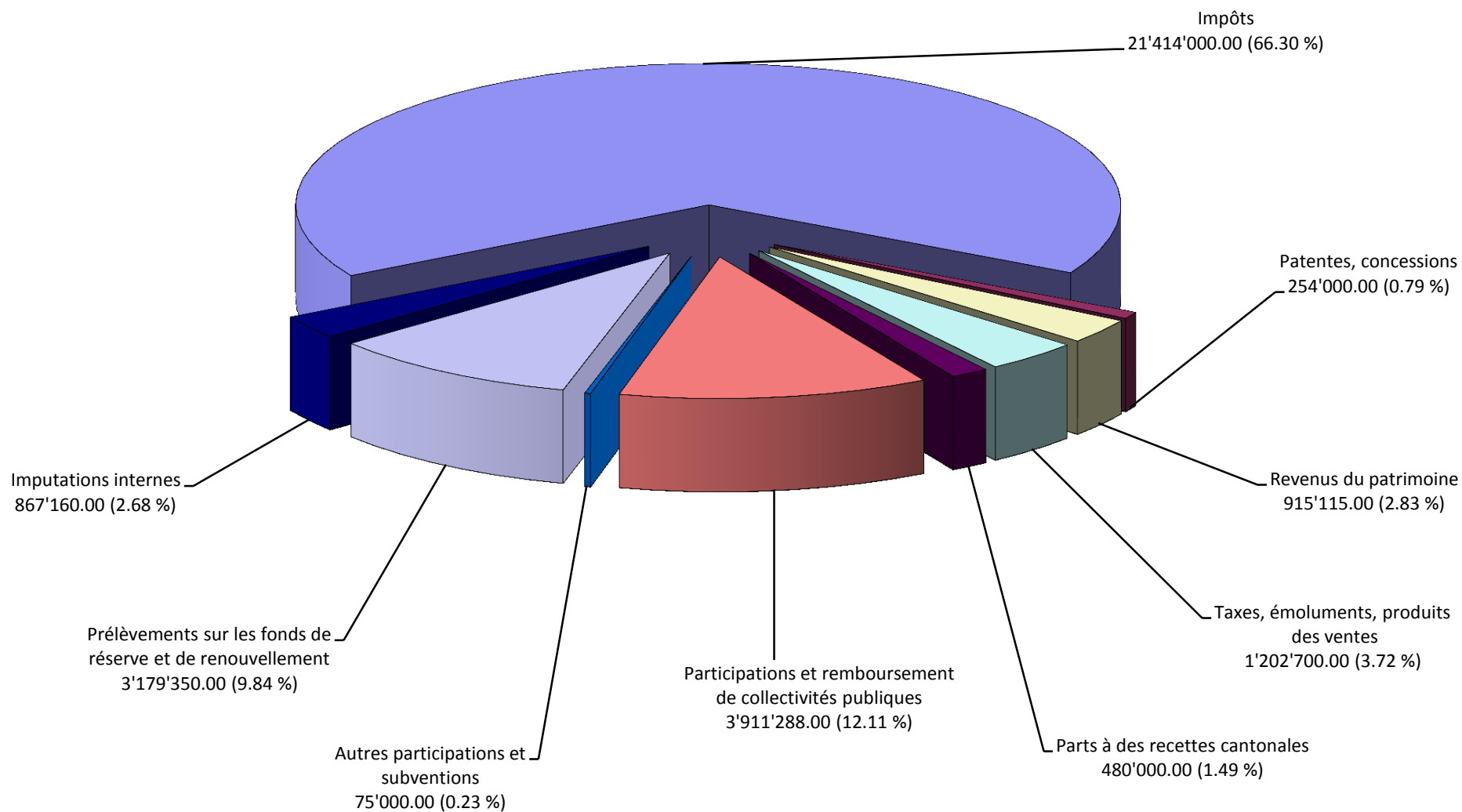
Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		En Fr.	En %	En Fr.	En %	En Fr.	En %
4	REVENUS	32'298'613.00	100.000	28'485'172.00	100.000	29'756'125.30	100.000
40	Impôts	21'414'000.00	66.300	21'278'500.00	74.700	21'434'749.93	72.035
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	16'690'000.00	51.674	16'550'000.00	58.100	16'668'610.68	56.017
401	Impôts sur bénéfice net et le capital des personnes morales	2'240'000.00	6.935	2'315'000.00	8.127	2'404'601.95	8.081
402	Impôt foncier	1'550'000.00	4.799	1'500'000.00	5.266	1'274'635.05	4.284
404	Droits de mutation	700'000.00	2.167	650'000.00	2.282	1'027'699.95	3.454
405	Impôts sur les successions et donations	200'000.00	0.619	230'000.00	0.807	25'574.30	0.086
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	34'000.00	0.105	33'500.00	0.118	33'628.00	0.113
41	Patentes, concessions	254'000.00	0.786	253'500.00	0.890	280'097.35	0.941
410	Patentes	4'000.00	0.012	3'500.00	0.012	3'823.75	0.013
411	Concessions	250'000.00	0.774	250'000.00	0.878	276'273.60	0.928
42	Revenus du patrimoine	915'115.00	2.833	923'930.00	3.244	1'027'697.22	3.454
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	130'000.00	0.402	130'000.00	0.456	170'057.72	0.572
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	114'100.00	0.353	120'035.00	0.421	130'418.75	0.438
424	Gains sur patrimoine financier	0.00	0.000	0.00	0.000	0.00	0.000
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	671'015.00	2.078	673'895.00	2.366	727'220.75	2.444
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'202'700.00	3.724	1'264'050.00	4.438	2'084'948.25	7.007
430	Taxes légales de remplacement	0.00	0.000	0.00	0.000	100'610.45	0.338
431	Émoluments	121'400.00	0.376	114'800.00	0.403	153'579.00	0.516
433	Ecolage	4'800.00	0.015	4'500.00	0.016	11'929.00	0.040
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	967'500.00	2.995	1'017'500.00	3.572	1'633'215.45	5.489

Compte	Désignation	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		En Fr.	En %	En Fr.	En %	En Fr.	En %
435	Ventes et prestations de services	84'000.00	0.260	102'250.00	0.359	108'640.40	0.365
436	Remboursements de tiers	0.00	0.000	0.00	0.000	47'809.95	0.161
437	Amendes	25'000.00	0.077	25'000.00	0.088	25'264.00	0.085
439	Autres recettes	0.00	0.000	0.00	0.000	3'900.00	0.013
44	Parts à des recettes cantonales	480'000.00	1.486	400'000.00	1.404	908'453.30	3.053
441	Parts à des recettes cantonales	480'000.00	1.486	400'000.00	1.404	908'453.30	3.053
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	3'911'288.00	12.110	2'722'192.00	9.557	2'167'143.40	7.283
451	Canton	159'600.00	0.494	800'200.00	2.809	601'793.40	2.022
452	Communes et associations de communes	3'751'688.00	11.616	1'921'992.00	6.747	1'565'350.00	5.261
46	Autres participations et subventions	75'000.00	0.232	43'500.00	0.153	164'766.90	0.554
465	Participations et subventions de tiers	75'000.00	0.232	43'500.00	0.153	164'766.90	0.554
469	Dons et legs	0.00	0.000	0.00	0.000	0.00	0.000
48	Prélèvements sur les fonds	3'179'350.00	9.844	748'000.00	2.626	707'202.65	2.377
480	Sur les fonds de réserve et de renouvellement	3'179'350.00	9.844	748'000.00	2.626	700'356.00	2.354
481	Prélèvement fonds dispense abri PC	0.00	0.000	0.00	0.000	6'846.65	0.023
49	Imputations internes	867'160.00	2.685	851'500.00	2.989	981'066.30	3.30
490	Imputations internes	867'160.00	2.685	851'500.00	2.989	981'066.30	3.297

Répartition des charges par nature



Répartition des revenus par nature



PLAN DES INVESTISSEMENTS

PLAN DES INVESTISSEMENTS - PREVISION 2011

Objet		Préavis	Rubrique	Coût total	Dépenses 2011
9141.32	Assainissement voûtage du Rionzi	05/2002	1	750'000.00	79'000.00
9141.48	Création cheminement piétonnier - Rte du Jorat	01/2010	1	850'000.00	200'000.00
9141.49	Création cheminement piétonnier - PQ Paix-du-Soir	10/2010	1	400'000.00	400'000.00
	Clochatte, sur Lausanne (intercommunal)	crédit à voter	1	600'000.00	300'000.00
	Collecteur Viane (dans ruisseau) - construction collecteur EU	crédit à voter	1	800'000.00	800'000.00
	Sauvabelin aval - mise en séparatif + route	crédit à voter	1	600'000.00	600'000.00
	Vuarnes / Chatifeuillet / Fougères, collecteur EU (participation)	crédit à voter	1	150'000.00	150'000.00
	Rénovations lourdes collecteurs et ruisseaux	crédit à voter	1	1'200'000.00	100'000.00
	RC 501 Coppoz / Grand-Mont	crédit à voter	1	500'000.00	500'000.00
	Chemin du Verger, mise en séparatif	crédit à voter	1	350'000.00	350'000.00
	Chemin du Verger, trottoir	crédit à voter	1	450'000.00	450'000.00
	Chemin du Verger, giratoire Verger / rte de Lausanne	crédit à voter	1	1'000'000.00	1'000'000.00
	Chemin du Verger, acquisition de terrains	crédit à voter	1	600'000.00	500'000.00
	Modération et passages protégés divers	crédit à voter	1	1'200'000.00	100'000.00
Ouvrage de génie civil et d'assainissement				9'450'000.00	5'529'000.00
9143.28	Crédit d'étude et de réalisation - Restauration du temple	02/2010	2	1'850'000.00	850'000.00
9143.31	Crédit de Construction Danseuse 1 / Extension Collège du Mottier	11/2010	2	12'300'000.00	12'300'000.00
9143.32	Crédit d'étude étape 2 / Extension Collège du Mottier	11/2010	2	1'045'000.00	522'000.00
9143.30	Crédit de transformation Collège du Petit-Mont	12/2010	2	1'705'000.00	1'000'000.00
	Crédit de construction de vestiaires au Châtaignier	15/2010	2	2'165'000.00	1'445'000.00
Bâtiments et constructions				19'065'000.00	16'117'000.00
	Equipement plan de quartier	crédit à voter	3	1'600'000.00	600'000.00
	Arrêts tl, aménagements divers	crédit à voter	3	1'000'000.00	1'000'000.00
	Lanterne / Rionzi, giratoire Syndicat	crédit à voter	3	1'000'000.00	850'000.00
	Gestion des déchets ménagers	crédit à voter	3	800'000.00	200'000.00
Aménagement et développement				4'400'000.00	2'650'000.00
Récapitulation par rubrique					
1	Ouvrage de génie civil et d'assainissement			9'450'000.00	5'529'000.00
2	Bâtiments et constructions			19'065'000.00	16'117'000.00
3	Aménagement et développement			4'400'000.00	2'650'000.00
Total récapitulation				32'915'000.00	24'296'000.00

Selon l'article 18 du règlement sur la comptabilité des communes, le plan des investissements est présenté en même temps que le budget et n'a qu'une valeur indicative. Toute dépense d'équipement doit faire l'objet d'un Préavis au Conseil communal indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement et les charges d'exploitation qu'elle entraîne. **Il n'est pas soumis au vote.**

SITUATION DES EMPRUNTS

SITUATION DES EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME (PREVISION 2011)

Emprunts		Montant initial	Taux en %	Emprunts au 31.12.2010	Emprunts au 31.12.2011	Intérêts 2011	
9221.15	Emprunt Postfinance - Manlout	30.11.2007 - 30.11.2011	3'000'000.00	2.8200	3'000'000.00	A renouveler	77'550.00
9221.13	Emprunt Postfinance - Crétalaison	30.09.2005 - 28.09.2012	2'000'000.00	2.0700	2'000'000.00	2'000'000.00	41'400.00
9221.16	Emprunt Postfinance - Crétalaison	15.02.2008 - 15.02.2013	3'000'000.00	2.9200	3'000'000.00	3'000'000.00	87'600.00
9221.14	Emprunt Postfinance - Les Martines	30.06.2006 - 30.06.2014	2'000'000.00	2.9900	2'000'000.00	2'000'000.00	59'800.00
9221.17	Emprunt Postfinance - Investissements futurs	15.07.2008 - 16.07.2018	5'000'000.00	3.6900	5'000'000.00	5'000'000.00	184'500.00
9221.18	Emprunt Postfinance - Investissements futurs	28.06.2010 - 29.06.2020	10'000'000.00	2.1600	10'000'000.00	10'000'000.00	216'000.00
Sous total					25'000'000.00	22'000'000.00	666'850.00
Emprunt à renouveler	30.11.2011		3.0000	-	3'000'000.00		7'500.00
Nouveaux emprunts (selon Plan des investissements - prévision 2011 cf page précédente)					-		
Nouvel emprunt	31.03.2011		3.0000	-	3'000'000.00		67'500.00
Nouvel emprunt	30.06.2011		3.0000	-	5'000'000.00		75'000.00
Nouvel emprunt	30.09.2011		3.0000	-	5'000'000.00		37'500.00
Nouvel emprunt	30.11.2011		3.0000	-	2'000'000.00		5'000.00
Total					25'000'000.00	40'000'000.00	859'350.00

PREVISION DES AMORTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS EN COURS - PREVISION DES AMORTISSEMENTS 2011

	Objet	Préavis	Crédit accordé	Durée d'amortissement	* Coût final	solde à amortir au 01.01.2011	Amortissements 2011	Compte
9123.01	Acquisition parcelle no 1099 (Coppoz)	04/2010	630'000.00	20 ans	<i>630'000.00</i>	598'500.00 19/20	31'500.00	230.3303
Total 9123	Terrains		630'000.00		630'000.00	598'500.00	31'500.00	
9141.28.01	Collecteur Grand-Mont / Pernessy - routes	12/2005	180'000.00	20 ans	176'353.97	158'706.00 18/20	8'817.00	230.3311
9141.28.02	Collecteur Grand-Mont / Pernessy - collecteur	12/2005	670'000.00	20 ans	668'866.17	601'974.00 18/20	33'443.00	460.3311
9141.32	Assainissement du voûtage du Rionzi	05/2002	750'000.00	20 ans	<i>750'000.00</i>	en cours	-	
9141.33	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	14/2002	165'000.00	1 an	en cours, amorti au boucllement 2010		-	
9141.38	Création d'un seuil et aménagements - Rte des Martines	01/2007	455'000.00	20 ans	499'381.20	424'474.20 17/20	24'969.00	230.3311
9141.39	Collecteur tronçon sud / Rte de la Clochatte	11/2007	250'000.00	20 ans	193'555.81	164'521.81 17/20	9'678.00	460.3311
9141.40	Réhabilitation collecteur Louve-Rionzi-Petit-Flon	11/2005	1'400'000.00	20 ans	1'074'403.86	859'523.06 16/20	53'720.00	460.3311
9141.41	Réfection Rte de la Clochatte	13/2007	1'980'000.00	20 ans	1'695'127.20	1'413'890.00 17/20	83'170.00	230.3311
9141.42	Création bassin / Mise en séparatif - Grangette / Grand-Pré + Crédit complémentaire	10/2007	1'715'000.00	20 ans	1'561'320.22	1'405'188.00 18/20	78'066.00	460.3311
9141.43	Aménagement tronçon inférieur - Ch. de Pernessy	07/2007	350'000.00	20 ans	261'159.85	221'985.85 17/20	13'058.00	230.3311
9141.44	Création cheminement piétonnier - Rte de Manloud	10/2008	285'000.00	20 ans	172'350.00	155'115.00 18/20	8'617.00	230.3311
9141.46.01	Réfection de la chaussée - Ch. De Bellevue	08/2009	130'000.00	20 ans	<i>130'000.00</i>	en cours 20/20	6'500.00	230.3311
9141.46.02	Collecteur EU-EC et conduites d'eau - Ch. De Bellevue	08/2009	275'000.00	20 ans	<i>275'000.00</i>	en cours 20/20	13'750.00	460.3311
9141.47	Aménagement zone du Grand-Mont - terminus tl	13/2009	3'125'000.00	20 ans	<i>2'725'000.00</i>	en cours 20/20	136'250.00	230.3311
9141.48	Création cheminement piétonnier - Rte du Jorat	01/2010	850'000.00	20 ans	<i>850'000.00</i>	en cours 20/20	42'500.00	230.3311
9141.49	Création cheminement piétonnier - PQ Paix-du-Soir	10/2010	400'000.00	30 ans	<i>400'000.00</i>	en cours 30/30	-	230.3311
Total 9141	Ouvrage de génie civil et d'assainissement		12'980'000.00		11'432'518.28	5'405'377.92	512'538.00	
9143.01	Bâtiment Crétalaison	05/1987	18'925'000.00	20 ans	19'837'000.00	2'500'000.00 4/20	625'000.00	230.3312
9143.06	Collège des Martines	02/1996	12'086'000.00	20 ans	10'135'000.00	3'060'000.00 13/20	235'000.00	230.3312
9143.21	Crédit d'étude complexe de Manloud	01/2005	650'000.00	20 ans	638'564.35	542'780.35 17/20	31'928.00	230.3312
9143.23	Construction complexe de Manloud	15/2005	9'113'000.00	20 ans	10'045'853.00	8'542'500.00 17/20	502'500.00	230.3312
9143.24	Concours d'architecture / Extension Collège du Mottier	17/2007	690'000.00	20 ans	698'804.25	663'860.00 19/20	34'940.00	230.3312
9143.25	Construction d'une médiathèque / Collège du Mottier	01/2008	1'512'000.00	20 ans	1'511'386.65	1'360'242.00 18/20	75'569.00	230.3312
9143.26	Crédit d'étude transformation Collège du Petit-Mont	01/2009	155'000.00	30 ans	<i>155'000.00</i>	en cours 30/30	5'167.00	230.3312
9143.27	Crédit d'étude étape 1 / Extension Collège du Mottier	09/2009	1'000'000.00	30 ans	<i>1'000'000.00</i>	en cours	-	
9143.28	Crédit d'étude et de réalisation - Restauration du temple	02/2010	1'850'000.00	1 an	<i>1'850'000.00</i>	en cours 1/1	1'850'000.00	230.3321
9143.29	Crédit d'étude construction de vestiaires au Châtaignier	14/2009	115'000.00	30 ans	<i>115'000.00</i>	en cours 30/30	3'833.00	230.3312
9143.30	Transformation du Collège du Petit-Mont	12/2010	1'705'000.00	30 ans	<i>1'705'000.00</i>	en cours 30/30	56'833.00	230.3312
9141.31	Crédit de Construction Danseuse 1 / Extension Collège du Mottier	11/2010	12'300'000.00	30 ans	<i>12'300'000.00</i>	en cours	-	
9141.32	Crédit d'étude étape 2 / Extension Collège du Mottier	11/2010	1'045'000.00	30 ans	<i>1'045'000.00</i>	en cours	-	
9143.29	Crédit de construction de vestiaires au Châtaignier	15/2010	2'885'000.00	30 ans	<i>2'165'000.00</i>	en cours 30/30	72'167.00	230.3312
Total 9143	Bâtiments et constructions		64'031'000.00		63'201'608.25	16'669'382.35	3'492'937.00	
Récapitulation par rubrique								
230.3303	Amortissements obligatoires / terrains						31'500.00	
230.3311	Amortissements obligatoires / ouvrages de génie civil						323'881.00	
230.3312	Amortissements obligatoires / bâtiments						1'642'937.00	
230.3321	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif						1'850'000.00	
230.4809	Prélèvement fonds de réserve						-1'850'000.00	
460.3311	Amortissements obligatoires des collecteurs						188'657.00	
Total							2'186'975.00	

* Les valeurs en italique sont des estimations du coût final

Vu ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

- ~ vu le Préavis no 16/2010 de la Municipalité
- ~ ouï ou pris connaissance du Rapport de la Commission des Finances
- ~ considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

d'adopter le budget de l'année 2011 tel que présenté.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Boursier :

D. Grosclaude

L. Vial